

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, December 9, 2025

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9 a.m. [ET] to examine the subject matter of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025.

Senator Claude Carignan (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Good morning. I wish to welcome all senators as well as the viewers across the country who are watching us on sencanada.ca. My name is Claude Carignan, senator from Quebec and chair of the Standing Senate Committee on National Finance. I would like to ask my colleagues to introduce themselves.

Senator Forest: Good morning and welcome. Éric Forest, Gulf division, Quebec.

Senator Gignac: Good morning. Clément Gignac from Quebec.

Senator Galvez: Rosa Galvez from Quebec.

Senator Cardozo: Good morning. Andrew Cardozo, Ontario.

[*English*]

Senator Ross: Good morning. Krista Ross, New Brunswick.

Senator MacAdam: Jane MacAdam, Prince Edward Island.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

[*Translation*]

The Chair: Today we are continuing our study on the subject matter of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025. Today we are studying the divisions of the bill that were not referred to the other committees: that is, Divisions 3, 5, 6, 7, 26, 34 and 38.

For our meeting today, we are pleased to welcome Olivia Doucette, Executive Director, Corporate Accounting, Employment and Social Development Canada; Lindsay Boldt, Director General, Build Canada Homes Transition Team, Housing, Infrastructure and Communities Canada. We also welcome, from the Department of Finance, Michael Mosier, Senior Director, International Trade Policy Division; and

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 9 décembre 2025

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 heures (HE), pour étudier la teneur complète du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025.

Le sénateur Claude Carignan (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bonjour. Bienvenue à tous les sénateurs, à toutes les sénatrices ainsi qu'à tous les Canadiens qui nous suivent sur sencanada.ca. Mon nom est Claude Carignan, je suis un sénateur du Québec et je suis président du Comité sénatorial permanent des finances nationales. J'aimerais maintenant demander à mes collègues de se présenter.

Le sénateur Forest : Bonjour et bienvenue. Éric Forest, de la division du Golfe, au Québec.

Le sénateur Gignac : Bonjour. Clément Gignac, du Québec.

La sénatrice Galvez : Rosa Galvez, du Québec.

Le sénateur Cardozo : Bonjour. Andrew Cardozo, de l'Ontario.

[*Traduction*]

La sénatrice Ross : Bonjour. Krista Ross, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice MacAdam : Jane MacAdam, de l'Île-du-Prince-Édouard.

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

[*Français*]

Le président : Nous continuons aujourd'hui notre étude sur la teneur complète du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025. Nous étudions aujourd'hui les articles du projet de loi qui n'avaient pas été renvoyés à d'autres comités, c'est-à-dire les articles 3, 5, 6, 7, 26, 34 et 38.

Pour notre réunion aujourd'hui, nous avons le plaisir d'accueillir Olivia Doucette, directrice exécutive, Comptabilité ministérielle, Emploi et Développement social Canada, et Lindsay Boldt, directrice générale, Bureau de transition Maisons Canada, Logement, Infrastructures et Collectivités Canada. Nous accueillons également, du ministère des Finances Canada, Michael Mosier, directeur principal, Division de la politique

Matthew Emde, Director General, Funds Management Division. Finally, we welcome Brennen Young, Senior Director, Regulatory Policy and Cooperation Directorate, Regulatory Affairs, Treasury Board Secretariat.

Welcome and thank you for accepting our invitation to appear today. We will now hear opening remarks, after which we will proceed to question period. We will begin with Ms. Doucette, followed by Ms. Boldt, and then Mr. Mosier and Mr. Emde.

[English]

Olivia Doucette, Executive Director, Corporate Accounting, Employment and Social Development Canada: Honourable senators, thank you for the invitation to appear before this committee.

The budget item is for the removal of the audit requirement for the government annuities account. The Government Annuities Act, or GAA, came into force in 1908 to enable Canadians to provide for their retirement through the purchase of deferred and immediate annuities. The government began the sale of those annuities as a way for Canadians to secure retirement income. These annuities predate the establishment of the Canada Pension Plan and the Old Age Security program.

In 1975 the Government Annuities Improvement Act ceased the sale of the annuities, and the account now only serves to pay out existing annuities and contracts.

As a result, both the number of the annuitants and the value of the account are in significant decline. Currently, there are 11,000 Canadians who still hold these annuities, and it is decreasing every year by approximately 2,000. Overall, the value of the pension obligation is \$53 million as of March 31, 2025, compared to \$1.3 billion in 1975, with an annual payment amount of \$8.7 million compared to \$98 million in 1975.

Canadians will continue to have assurance through independently validated reporting. The Office of the Superintendent of Financial Institutions actuary report provides details on the overall value of the pension obligation, and it is presented as part of the Public Accounts of Canada and the Government of Canada's financial statements.

The public accounts are audited by the Office of the Auditor General of Canada on an annual basis, and the financial transactions of the GAA, as well as the pension obligation, would be part of that audit. The GAA financial statements have a strong history of compliance with no errors or management letter points in well over a decade. The program has well-established controls in place that support strong reporting. The controls and

commerciale internationale, et Matthew Emde, directeur général, Division de la gestion des fonds. Enfin, nous accueillons Brennen Young, directeur principal, Direction de la politique réglementaire et de la coopération, Affaires réglementaires, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Bienvenue et merci d'avoir accepté notre invitation à comparaître aujourd'hui. Nous allons maintenant entendre les déclarations préliminaires, puis nous passerons à la période des questions. Nous allons commencer par Mme Doucette, qui sera suivie de Mme Boldt, puis de MM. Mosier et Emde.

[Traduction]

Olivia Doucette, directrice exécutive, Comptabilité ministérielle, Emploi et Développement social Canada : Honorables sénateurs, je vous remercie de m'avoir invitée à comparaître devant ce comité.

Le poste budgétaire correspond à la suppression de l'exigence d'audit pour le Compte des rentes sur l'État. La Loi relative aux rentes sur l'État est entrée en vigueur en 1908 pour permettre aux Canadiens de subvenir à leurs besoins à la retraite grâce à l'achat d'une rente immédiate ou différée. Le gouvernement a entamé la vente de ces rentes comme moyen pour les Canadiens d'obtenir un revenu de retraite. Ces rentes sont antérieures à la mise en place du Régime de pensions du Canada et du programme de la Sécurité de la vieillesse.

En 1975, la Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État a entraîné la fin de la vente des rentes, et c'est maintenant le compte qui sert à payer les rentes et les contrats existants.

Par conséquent, tant le nombre de rentiers que la valeur du compte connaissent une baisse importante. À l'heure actuelle, il y a 11 000 Canadiens qui détiennent encore ces rentes, et ce nombre diminue d'environ 2 000 tous les ans. Dans l'ensemble, la valeur de l'obligation relative aux pensions est de 53 millions de dollars au 31 mars 2025, comparativement à 1,3 milliard de dollars en 1975, avec un paiement annuel de 8,7 millions de dollars, comparativement à 98 millions de dollars en 1975.

Les Canadiens continueront d'avoir une garantie par la divulgation validée par un tiers. Le rapport actuariel du Bureau du surintendant des institutions financières fournit des détails sur la valeur globale de l'obligation relative aux pensions, et il est présenté dans le cadre des Comptes publics du Canada et des États financiers du gouvernement du Canada.

Les comptes publics sont vérifiés tous les ans par le Bureau du vérificateur général du Canada, et les transactions financières sous le régime de la Loi relative aux rentes sur l'État, ainsi que l'obligation relative aux pensions, feraient partie de cet audit. Les états financiers sous le régime de la Loi relative aux rentes sur l'État ont une longue tradition de conformité sans la moindre erreur ou le moindre point signalé dans les lettres de

processes will remain in place, ensuring continued management oversight over the program and its operations.

Given the diminishing size and activities in the account, as well as the overall value of the pension obligation in the context of the Public Accounts of Canada, the continuation of the audit of these statements represents an inefficient use of government resources and a disproportionate level of effort compared to the risk assessment of these transactions.

We have consulted with the Office of the Auditor General, the Office of the Comptroller General as well as our departmental audit committee, and no one has expressed any concerns with the removal of the audit. The removal of this audit requirement would help us ensure effective allocation of resources toward audits that present greater complexity and risk. This would ensure that resources and efforts are focused on delivering the highest value to Canadians.

Thank you.

Lindsay Boldt, Director General, Build Canada Homes Transition Team, Housing, Infrastructure and Communities Canada: Thank you for the opportunity to be here today on behalf of Housing, Infrastructure and Communities Canada, or HICC.

As you may be aware, the government launched Build Canada Homes as a special operating agency, or SOA, within Housing, Infrastructure and Communities Canada in September. The mandate is to build affordable housing at scale. This will be achieved by bringing together flexible financial tools, access to federal land and prioritizing modern methods of construction.

This is a bit of a catch-all term we are using to be able to capture innovative technologies, factory-built housing, prefabricated housing — all of these different techniques that will ideally lead to a more productive and innovative homebuilding industry.

In Budget 2025, Build Canada Homes received \$13 billion over five years, starting in 2025-26. The Budget Implementation Act contains two clauses. I mention in particular clause 200, which will establish statutory appropriation to fund the operations and activities of Build Canada Homes. This clause would allow the Minister of Housing, with the concurrence of the Minister of Finance, to make payments not exceeding \$11.5 billion to fund these activities and operations.

recommandations depuis bien plus d'une décennie. Le programme dispose de mesures de contrôle bien établies qui appuient fortement la divulgation. Les mesures de contrôle et les processus resteront en place afin d'assurer le maintien d'une surveillance de la gestion du programme et de ses activités.

Compte tenu de la diminution de la taille du compte et de ses activités, de même que de la valeur générale de l'obligation relative aux pensions dans le contexte des Comptes publics du Canada, le maintien de l'audit de ces états financiers représente une utilisation inefficace des ressources gouvernementales et un niveau d'effort disproportionné par rapport à l'évaluation des risques associés à ces transactions.

Nous avons consulté le Bureau du vérificateur général, le Bureau du contrôleur général, ainsi que notre comité ministériel de vérification, et personne n'a exprimé de réserves quant à la suppression de l'audit. La suppression de cette exigence nous aiderait à assurer l'affectation efficace des ressources aux audits qui présentent une plus grande complexité et un plus grand risque. Ainsi, les ressources et les efforts seraient axés sur la prestation de services de la plus grande valeur aux Canadiens.

Merci.

Lindsay Boldt, directrice générale, Bureau de transition Maisons Canada, Logement, Infrastructures et Collectivités Canada : Je vous remercie de me donner l'occasion d'être ici aujourd'hui au nom de Logement, Infrastructures et Collectivités Canada.

Comme vous le savez peut-être, en septembre dernier, le gouvernement a lancé Maisons Canada, un organisme de service spécial au sein de Logement, Infrastructures et Collectivités Canada. Le mandat de Maisons Canada est de construire des logements abordables à grande échelle. Pour ce faire, on mettra à la fois sur des outils financiers flexibles, l'accès aux terres fédérales et les méthodes modernes de construction, dont on fera une priorité.

Nous utilisons en quelque sorte une appellation fourre-tout de sorte à inclure les technologies novatrices, les maisons usinées, les maisons préfabriquées — toutes ces différentes techniques qui, idéalement, mènent à un secteur de la construction résidentielle plus productif et novateur.

Dans le budget de 2025, Maisons Canada a reçu 13 milliards de dollars sur 5 ans, à compter de 2025-2026. La Loi d'exécution du budget contient deux articles. Je mentionne en particulier l'article 200, qui établira les crédits législatifs pour financer les activités de Maisons Canada. Cet article permettrait au ministre du Logement, avec l'accord du ministre des Finances, de faire des paiements d'au plus 11,5 milliards de dollars pour financer ces activités.

The second clause is clause 201, which allows the Minister of Housing to make payments not exceeding \$1.515 billion to the Canada Lands Company, or CLC, to fund the development of housing on properties within CLC's portfolio. This provision aligns with the September 2025 announcement made by the Prime Minister that the CLC will be transferred under the Build Canada Homes portfolio to streamline the construction of property on federal land.

I would like to point out that this is a statutory appropriation, so the idea here is that Build Canada Homes, with the concurrence of the Minister of Finance, would be able to draw down funding as required to manage multi-year portfolio deals and align its investments with the opportunities that are brought forward by the sector.

[Translation]

Finally, I would like to take a moment to talk about Build Canada Homes' four initial investments.

First, with a \$1.515-billion investment for the development of public lands belonging to the Canada Lands Company, Build Canada Homes will prioritize six sites to build up to 4,000 prefabricated housing units on public lands in Dartmouth, Longueuil, Ottawa, Toronto, Winnipeg and Edmonton.

Second, the \$1.5 billion rental protection fund will be launched under Build Canada Homes. This initiative will help the community housing sector purchase at-risk rental housing buildings to ensure that they remain affordable in the long term.

Third, Build Canada Homes will deploy \$1 billion to build transitional and supportive housing for people who are homeless or at risk of homelessness. It will collaborate with key provincial, territorial, municipal and Indigenous partners to pair these federal investments with employment and health care supports.

Finally, Build Canada Homes will partner with the Nunavut Housing Corporation to build over 700 public, affordable and supportive housing units. Approximately 30% of the units are expected to be built off-site, using innovative construction methods such as factory-built housing.

A large part of the funding remains available beyond these initial investments and can be used by Build Canada Homes to support future projects aimed at increasing the supply of affordable housing and stimulating a more productive construction industry, including through the use of flexible

Il y a aussi l'article 201, qui permet au ministre du Logement d'effectuer des paiements d'au plus 1,515 milliard de dollars à la Société immobilière du Canada, ou SIC, pour financer l'aménagement des terrains publics faisant partie du portefeuille de la SIC. Cette disposition est conforme à l'annonce faite en septembre 2025 par le premier ministre, c'est-à-dire que la SIC fera désormais partie du portefeuille de Maisons Canada afin de simplifier la construction de propriétés sur des terres fédérales.

Je tiens à souligner qu'il s'agit d'un crédit législatif. Donc, l'idée ici, c'est que Maisons Canada, avec l'accord du ministre des Finances, serait en mesure de puiser le financement nécessaire à la gestion d'ententes pluriannuelles et à l'harmonisation de ses investissements avec les possibilités soumises par le secteur.

[Français]

J'aimerais enfin prendre un moment pour parler des quatre investissements initiaux de Maisons Canada.

Premièrement, l'investissement de 1,515 milliard de dollars dans l'aménagement de terrains publics appartenant à la Société immobilière du Canada. Maisons Canada accordera la priorité à six sites afin de construire jusqu'à 4 000 logements préfabriqués sur des terrains publics à Dartmouth, Longueuil, Ottawa, Toronto, Winnipeg et Edmonton.

Deuxièmement, le Fonds canadien de protection des loyers, doté d'une enveloppe de 1,5 milliard de dollars, sera lancé sous l'égide de Maisons Canada. Cette initiative aidera le secteur du logement communautaire à acheter des immeubles de logements locatifs à risque afin de garantir que ceux-ci restent abordables à long terme.

Troisièmement, Maisons Canada investira 1 milliard de dollars dans la construction de logements de transition avec services de soutien pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. L'organisme collaborera avec des partenaires clés des provinces et territoires, des municipalités et des communautés autochtones pour assortir ces investissements fédéraux de mesures de soutien en matière d'emploi et de soins de santé.

Finalement, Maisons Canada s'associera à la Société d'habitation du Nunavut afin de bâtir plus de 700 logements publics, abordables et avec services de soutien. Environ 30 % des logements devraient être construits hors chantier à l'aide de méthodes de construction innovantes comme la préfabrication.

Une grande partie du financement reste disponible au-delà de ces investissements initiaux afin d'être utilisée par Maisons Canada afin de soutenir de futurs projets visant à augmenter l'offre de logements abordables et à stimuler une industrie de la construction plus productive, notamment en appliquant des outils

financial tools, leveraging public land and helping builders launch large projects.

Thank you for your attention.

[English]

Michael Mosier, Senior Director, International Trade Policy Division, Department of Finance Canada: Thank you for the invitation. I will speak about Division 26 regarding duty relief for donated goods.

The duty drawback framework under the Customs Tariff allows importers to receive a refund of duties when they re-export or destroy unused goods in their original condition.

Destroying unused and undamaged goods offers importers a low-cost option to receive duty relief while ensuring the goods do not enter the economy of Canada without paying applicable duties.

However, there has been some criticism of the framework for incentivizing environmental waste by requiring the destruction of goods rather than allowing them to be donated in Canada.

To reduce waste from the destruction of unusable goods, the government proposes to amend the Customs Tariff to allow for duty drawback for certain goods when they are donated to a registered charity.

These amendments would initially apply as a pilot project to apparel, footwear and certain textiles and accessories. This would allow the government to assess the feasibility and efficacy of the donation option to determine whether this option could be extended to other sectors. It is quite a simple change, so I'll stop there.

I will turn to my colleague from the Department of Finance, Matthew Emde, to speak about Division 38.

Matthew Emde, Director General, Funds Management Division, Department of Finance Canada: Good morning, senators. I appreciate the invitation to be here this morning. I'm here to speak to Division 38, on the Borrowing Authority Act. I have some short words on that.

The Borrowing Authority Act was enacted in 2017. It provides the Minister of Finance the authority to borrow money up to a maximum overall amount as set by Parliament. In July of 2024, the maximum borrowing amount was set at \$2.126 trillion.

financiers flexibles, en tirant avantage des terrains publics et en aidant les constructeurs à lancer de grands projets.

Merci de votre attention.

[Traduction]

Michael Mosier, directeur principal, Division de la politique commerciale, ministère des Finances Canada : Je vous remercie de m'avoir invité. Je vais parler de la section 26 sur l'exonération des droits de douane pour les dons de marchandises.

Le cadre de drawback des droits de douane au titre de la mesure législative Tarif des douanes permet aux importateurs d'obtenir le remboursement des droits payés quand ils réexportent ou détruisent des marchandises non utilisées et dans leur état original.

La destruction de marchandises qui n'ont pas été utilisées ni endommagées offre aux importateurs une option à faible coût pour bénéficier d'une exonération tout en veillant à ce que les marchandises n'accèdent pas au marché canadien sans que les droits de douane applicables soient payés.

Cependant, le cadre a fait l'objet de critiques parce qu'il favoriserait la production de déchets au Canada en exigeant la destruction des marchandises plutôt que leur don.

Afin de réduire le gaspillage dû à la destruction de marchandises inutilisables, le gouvernement propose de modifier la mesure législative Tarif des douanes afin de permettre le drawback pour certaines marchandises quand elles sont données à un organisme de bienfaisance enregistré.

Ces modifications prendraient d'abord la forme d'un projet pilote visant le vêtement, la chaussure et certains textiles et accessoires. Le gouvernement pourrait ainsi évaluer la faisabilité et l'efficacité de dons pour établir s'il pourrait l'étendre à d'autres secteurs. C'est un changement fort simple, alors je vais en rester là.

Je vais céder la parole à mon collègue du ministère des Finances, Matthew Emde, qui parlera de la section 38.

Matthew Emde, directeur général, Division de la gestion des fonds, ministère des Finances Canada : Bonjour, sénateurs. Je vous remercie de m'avoir invité ici ce matin. Je suis là pour parler de la section 38, sur la Loi autorisant certains emprunts. J'ai une brève intervention là-dessus.

La Loi autorisant certains emprunts a été adoptée en 2017. Elle autorise le ministre des Finances à emprunter jusqu'à concurrence d'un montant global établi par le Parlement. En juillet 2024, ce montant a été fixé à 2,126 billions de dollars.

In Budget 2025, the debt management strategy estimates that total government borrowing will approach this maximum by the end of fiscal year 2026-27.

Consequently, the proposed measure will raise the borrowing limit to \$2.541 trillion to support smooth financing operations for the government. This amount accounts for projected borrowings of the Government of Canada, Crown corporations and Canada Mortgage Bonds, excluding Canada Mortgage Bonds purchased by the Government of Canada from fiscal year 2025-26 to fiscal year 2028-29.

In addition, the amount includes a prudence buffer of 5% as has been the case in the past. Thank you.

[*Translation*]

The Chair: Thank you very much.

We will proceed to question period.

[*English*]

We will start with Senator Marshall for the first round. We will have five or six minutes each. We will have time for a second round because the witnesses are here for two hours.

Senator Marshall: Mr. Emde, my question is on Division 38. As you said, the ceiling is going from approximately \$2.1 trillion to \$2.5 trillion, which is a significant increase because the \$2.1 billion was only established 18 months ago.

I was trying to figure out how you got from \$2.1 trillion to \$2.5 trillion, because the public accounts say it is \$1.787 trillion as of March 31, 2025. Then I looked at the strategy; it said \$138 billion in 2025-26, then \$149 billion in 2026-27, and I only get to \$2.074 trillion.

Can you go through that math for me? It is a big difference. It looks to me as if you are asking for \$467 billion that you are not going to need. Can you go through briefly and explain where your numbers come from?

Mr. Emde: Certainly. I think probably one of the keys is how many years in the future we are going. With the Borrowing Authority Act, the idea is we are including projected borrowings for fiscal year 2025-26, then three additional fiscal years beyond that.

Dans le budget de 2025, on constate que, selon la stratégie de gestion de la dette, le total des emprunts du gouvernement approchera de ce montant maximal d'ici la fin de l'exercice financier 2026-2027.

Par conséquent, la mesure proposée relèvera le plafond des emprunts à 2,541 billions de dollars afin d'assurer le financement sans heurts du gouvernement. Ce montant représente les emprunts prévus par le gouvernement du Canada, les sociétés d'État et Obligations hypothécaires du Canada, ce qui exclut les obligations hypothécaires du Canada achetées par le gouvernement du Canada de l'exercice 2025-2026 à l'exercice 2028-2029.

En outre, le montant comprend un coussin de précaution de 5 %, comme par le passé. Je vous remercie.

[*Français*]

Le président : Merci beaucoup.

Nous allons passer à la période des questions.

[*Traduction*]

Nous allons lancer la première série de questions avec la sénatrice Marshall. Nous aurons cinq ou six minutes chacun. Nous aurons le temps pour une deuxième série de questions, car les témoins sont ici pendant deux heures.

La sénatrice Marshall : Monsieur Emde, ma question porte sur la section 38. Comme vous l'avez dit, le plafond passe d'environ 2,1 billions de dollars à 2,5 billions de dollars, ce qui représente une augmentation considérable, car on a établi les 2,1 billions de dollars il y a 18 mois à peine.

J'essayais de comprendre comment vous êtes passé de 2,1 billions à 2,5 billions de dollars, parce que les comptes publics disent que c'était 1,787 billion de dollars au 31 mars 2025. Ensuite, j'ai examiné la stratégie; elle indique 138 milliards de dollars en 2025-2026, puis 149 milliards de dollars en 2026-2027, et j'arrive à seulement 2,074 billions de dollars.

Pouvez-vous m'expliquer ce calcul? C'est une grande différence. J'ai l'impression que vous demandez 467 milliards de dollars de plus que ce dont vous avez besoin. Pouvez-vous nous fournir les grandes lignes et expliquer d'où viennent vos chiffres?

M. Emde : Absolument. Je pense que le nombre d'exercices inclus dans le calcul est probablement une des clés de compréhension. L'idée de la Loi autorisant certains emprunts est d'inclure les emprunts prévus pour l'exercice 2025-2026, puis les trois exercices suivants.

Senator Marshall: So it is not just to 2026-27 but also two years after that? Okay.

Mr. Emde: Right. It is all the way to 2028-29.

Senator Marshall: Can you send to the clerk how you got there? I don't have those extra two years. With the extra two years, it still sounds like a lot — \$467 billion. It indicated in your strategy — there is \$66 billion for the Crown corporations in 2025-26 and \$48 billion in 2026-27. Are those just estimates or are they specific to specific Crown corporations?

I'm trying to see how you build up your number. Regarding the \$66 billion, do you know if the government has already decided which Crown corporations are going to get that \$66 billion?

Mr. Emde: Yes, certainly. There are projections for each of the Crowns.

Senator Marshall: Okay.

Mr. Emde: The details are not published.

Senator Marshall: I would appreciate it if you could show how you get from the current ceiling to the new ceiling by fiscal year, as well as which Crown corporations are getting the extra money in each of the four fiscal years — 2025-26, 2026-27 and then the extra two years you just mentioned.

Can you tell me how much the buffer is? I always had a problem with the buffer.

Mr. Emde: It is 5%.

Senator Marshall: What is it 5% of?

Mr. Emde: It is of the total amount that you get to by the end of 2028-29.

Senator Marshall: Okay. My argument has always been that you already took the 5% when the act was enacted, then you took that 5% last time and now you are taking 5% on the money again. I really appreciate that. Thank you.

I will move to Division 3, on Build Canada Homes. The chair will have to cut me off when my time is up.

You said it was statutory, the \$11.5 billion. The legislation is authorizing that the money be paid to Build Canada Homes or any other entity designated. But Build Canada Homes doesn't exist yet. It is not incorporated. In the briefing note, it says, "The

La sénatrice Marshall : Donc, ce n'est pas jusqu'en 2026-2027, mais aussi deux exercices après cela? D'accord.

M. Emde : Exact. C'est jusqu'en 2028-2029.

La sénatrice Marshall : Pouvez-vous envoyer votre calcul à la greffière? Je n'ai pas ces deux exercices de plus. Avec ces deux exercices, le montant demeure élevé, je trouve — 467 milliards de dollars. Dans votre stratégie, on peut lire qu'il y a 66 milliards de dollars pour les sociétés d'État en 2025-2026 et 48 milliards de dollars en 2026-2027. S'agit-il simplement d'estimations ou de montants précis pour des sociétés d'État précises?

J'essaie de voir comment vous en arrivez à vos chiffres. En ce qui concerne les 66 milliards de dollars, savez-vous si le gouvernement a déjà décidé quelles sociétés d'État vont obtenir ces 66 milliards de dollars?

M. Emde : Oui, absolument. Il y a des prévisions pour toutes les sociétés d'État.

La sénatrice Marshall : D'accord.

M. Emde : Les détails ne sont pas publics.

La sénatrice Marshall : Je vous saurais reconnaissante de nous montrer comment vous passez du plafond actuel au nouveau plafond, exercice après exercice, en plus de préciser quelles sociétés d'État obtiennent des fonds supplémentaires pour chacun des quatre exercices financiers, c'est-à-dire 2025-2026, 2026-2027, puis les deux autres exercices qui vous venez de mentionner.

Pouvez-vous me dire de combien est le coussin? J'ai toujours eu un problème avec le coussin.

M. Emde : C'est 5%.

La sénatrice Marshall : Cinq pour cent de quoi exactement?

M. Emde : De la somme totale que vous obtenez à la fin de 2028-2029.

La sénatrice Marshall : D'accord. Mon argument a toujours été que vous avez déjà pris ces 5 % quand la loi est entrée en vigueur, puis que vous avez pris ces 5 % la dernière fois et maintenant que vous prenez encore 5 % de l'argent. Je vous remercie beaucoup pour cela. Merci.

Je vais passer à la section 3, sur Maisons Canada. Le président devra m'interrompre quand mon temps de parole sera écoulé.

Vous avez dit que les 11,5 milliards de dollars sont une affectation législative. Le projet de loi autorise le versement des fonds à Maisons Canada ou à toute autre entité désignée. Cependant, Maisons Canada n'existe pas encore. L'agence n'a

Government proposes to introduce legislation establishing the final organizational form of Build Canada Homes.”

You have also indicated that you are part of the transitional team. Does that mean Build Canada Homes doesn't have a legislative framework yet?

Ms. Boldt: Thank you for the question. On the first part of the question, Build Canada Homes has been launched as a special operating agency, which means that it is operating within HICC.

Senator Marshall: How has it been established? Is it by legislation or just by someone saying so?

Ms. Boldt: Currently, that is a Treasury Board Secretariat, or TBS, authority, to be able to establish special operating agencies. The government indicated in the budget that it intends to introduce legislation to establish an end-state version of Build Canada Homes.

Senator Marshall: What's this “any other entity” that is designated? That is pretty broad.

Ms. Boldt: The idea is that by introducing this statutory funding, if there is a decision to establish a legislated end-state version of Build Canada Homes, right now, it is set up so that the special operating agency can draw down that funding. Likewise, you would have that statutory funding. If there is a decision to legislate Build Canada Homes, you would also have that ability to draw that funding down from that end state. It is just meant to provide flexibility.

Senator Marshall: If this bill is enacted in February and the legislation establishing Build Canada Homes has not passed, who receives the \$11.5 billion?

Ms. Boldt: That can be drawn down by Build Canada Homes, the special operating agency.

Senator Marshall: Okay. That's very strange. What's the accountability to Parliament? There is no framework. The \$11.5 billion goes out. We are going to see it in the supplementary estimates or the estimates document. Where does the reporting come back to? There is no provision for reporting or accountability.

Ms. Boldt: The special operating agency operates like a Crown corporation. From a corporate planning perspective, a special operating agency does need approval of a business plan, which lays out forecasted expenditures. That's the way you

pas encore été constituée en personne morale. Dans la note d'information, on peut lire : « Le gouvernement propose de présenter des mesures législatives qui établiront la structure organisationnelle définitive de Maisons Canada. »

Vous avez également indiqué que vous faites partie de l'équipe de transition. Est-ce que cela signifie que Maisons Canada n'a pas encore de cadre législatif?

Mme Boldt : Je vous remercie de votre question. Pour ce qui est de la première partie de la question, Maisons Canada a été lancée sous forme d'organisme de service spécial, ce qui signifie qu'elle est dans le giron de Logement, Infrastructures et Collectivités Canada.

La sénatrice Marshall : Comment cela a-t-il été établi? Est-ce que c'est par un projet de loi ou simplement parce que quelqu'un l'a décidé?

Mme Boldt : À l'heure actuelle, c'est le Secrétariat du Conseil du Trésor qui est habilité à créer des organismes de service spécial. Le gouvernement a indiqué dans le budget qu'il a l'intention de présenter des mesures législatives pour établir la structure définitive de Maisons Canada.

La sénatrice Marshall : Cette entité — « toute autre entité » — qui est désignée, de quoi s'agit-il? La portée est bien large.

Mme Boldt : L'idée d'un financement législatif est la suivante : si l'on décidait de constituer par une loi la structure définitive de Maisons Canada, sa structure actuelle, en tant qu'organisme de service spécial, lui donne accès à ces fonds. De même, le financement législatif serait là. Donc, si on décidait de constituer Maisons Canada par une loi, ces fonds lui seraient aussi accessibles sous sa structure définitive. Tout cela vise simplement à offrir de la flexibilité.

La sénatrice Marshall : Si ce projet de loi entre en vigueur en février et que la mesure législative qui constitue Maisons Canada n'a pas encore été adoptée, qui recevra les 11,5 milliards de dollars?

Mme Boldt : Maisons Canada peut s'en prévaloir en tant qu'organisme de service spécial.

La sénatrice Marshall : D'accord. C'est très étrange. Comment fonctionne la reddition de comptes au Parlement? Il n'y a pas de cadre. Les 11,5 milliards de dollars sont versés. Nous allons les voir dans le budget supplémentaire ou le document budgétaire. À qui se fait la reddition de comptes? Il n'y a aucune disposition sur la reddition de comptes ou la production de rapports.

Mme Boldt : Les organismes de service spécial fonctionnent comme des sociétés d'État. Du point de vue de la planification des activités, un organisme de service spécial doit faire approuver son plan d'activités, qui précise les dépenses

would see the reporting on the expected investments of Build Canada Homes. In addition, in order to draw down that funding, there is a requirement to seek the approval of the Minister of Finance. It does go through a bit of a different process.

Senator Marshall: Okay. So Build Canada Homes doesn't really exist yet, except as an operating account.

Ms. Boldt: Yes, as a special operating agency, and it will have specific reporting requirements given that it is within Housing, Infrastructure and Communities Canada.

Senator Marshall: Thank you.

[Translation]

Senator Forest: Thank you for being here. My first question is about Division 5 of Part 5, which introduces an exemption to "stimulate innovation, competitiveness or economic growth." The scope of this measure is very broad. The Centre québécois du droit de l'environnement has expressed concern about this measure, stating that this was no longer a sandbox, but rather an entire desert of sand, so broad is its scope.

What safeguards are in place to limit abuse, particularly with regard to the environment?

Brennen Young, Senior Director, Regulatory Policy and Cooperation Directorate, Regulatory Affairs, Treasury Board of Canada Secretariat: Thank you for the question.

Good morning. My name is Brennen Young and I am Senior Director at the Regulatory Policy and Cooperation Directorate at the Treasury Board of Canada Secretariat. I am the person responsible for this bill.

We are trying to bring in a number of measures to ensure that these new powers are used responsibly. You can see in subsection 12(3) of the bill that the minister must be of the opinion that it is in the public interest. The minister must be of the opinion that the exemption would enable the testing of an innovation, that is, a new product or service. It cannot be for just anything.

Whenever there is an exemption, it is only for one entity at a time. A minister could, in theory, have several orders for several entities, but this is not a class exemption. It does not apply to all companies in a sector.

prévues. C'est ainsi que s'effectuerait la présentation de rapports sur les investissements prévus de Maisons Canada. De plus, il faut, pour accéder à ces fonds, obtenir l'accord du ministre des Finances. Le processus est quelque peu différent.

La sénatrice Marshall : D'accord. Donc, Maisons Canada n'existe pas encore vraiment, sauf sous forme de compte temporaire.

Mme Boldt : Oui, en tant qu'organisme de service spécial, sans oublier les exigences de production de rapports précises, puisque cet organisme est dans le giron de Logement, Infrastructures et Collectivités Canada.

La sénatrice Marshall : Merci.

[Français]

Le sénateur Forest : Merci d'être ici. Ma première question concerne la section 5 de la partie 5 qui introduit une exemption visant à « [...] stimuler l'innovation, la compétitivité ou la croissance économique [...] ». La portée de cette mesure est très large. Le Centre québécois du droit de l'environnement s'est dit inquiet de cette mesure en déclarant que ce n'était plus un bac ou un carré de sable, mais un désert de sable, tellement sa portée est large.

Quels sont les garde-fous qui limitent les abus, notamment en ce qui concerne l'environnement?

Brennen Young, directeur principal, Direction de la politique réglementaire et de la coopération, Affaires réglementaires, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Merci de la question.

Bonjour. Je m'appelle Brennen Young et je suis directeur principal du Centre d'innovation en matière de réglementation au sein du Conseil du Trésor du Canada. Je suis la personne responsable de ce projet de loi.

Il y a plusieurs aspects que nous essayons de mettre en vigueur pour nous assurer que ces nouvelles autorités sont utilisées de manière responsable. Vous pouvez voir au paragraphe 12(3) du projet de loi que le ministre doit être d'avis que c'est dans l'intérêt public. Le ministre doit être d'avis que l'exemption qu'il désire mettre en œuvre est pour tester une innovation, c'est-à-dire un nouveau produit ou un nouveau service. Cela ne peut pas être pour n'importe quoi.

Chaque fois qu'il y a une exemption, ce n'est que pour une seule entité à la fois. Un ministre pourrait, en théorie, avoir plusieurs arrêtés pour plusieurs entités, mais ce n'est pas une exemption de classe. Ce n'est pas pour toutes les compagnies d'un secteur.

The minister must be of the opinion that the benefits outweigh the risks, that an implementation plan has been developed to ensure that regulatory oversight will be possible and that sufficient resources are allocated to that oversight. That is in the bill.

In addition, we also published a new policy on regulatory sandboxes that falls under the Cabinet Directive on Regulation. This policy further specifies conditions for using sandboxes, namely, consultation with stakeholders, Indigenous groups, other departments, other levels of government, the provinces and territories to seek out opportunities to work with them. There is also a need for transparency. The intention to conduct this test, this regulatory review, must therefore be published in advance in the regulation plan, which is published annually. Individuals must contact Treasury Board, which will produce an annual report stating how many and which sandboxes were used that year.

Senator Forest: Is it Treasury Board that has the important responsibility of verifying that the steps have been followed correctly, that the necessary consultations have been carried out and that the risks have been assessed in relation to the benefits? Is Treasury Board responsible for this?

Mr. Young: As with every regulatory regime, the minister is responsible for determining whether the regime complies with the act and regulations. The responsibility rests with the minister.

Senator Forest: The law is pretty straightforward. Only the Criminal Code is at play. All other laws have sunset provisions as part of any initiative associated with a sandbox.

Mr. Young: Could you repeat the question?

Senator Forest: Complying with the law is not difficult. Only the Criminal Code applies. From that perspective, obeying the law becomes quite easy.

Mr. Young: That is how ministers use bills or existing legislation. It is the responsibility of the minister and the departments to oversee the respective laws for which they are responsible.

Senator Forest: I have a question about Division 3 of Part 5, Ms. Boldt. I'm trying to understand. The purpose of this division is to establish a statutory appropriation of up to \$11.5 billion on a cash basis to fund the operations and activities of Build Canada Homes. However, there is some confusion about the numbers. The government has committed to increasing its efforts in the area of housing. According to the Parliamentary Budget Officer's report, program spending on housing is expected to decrease by 567%, from \$9.8 billion in 2025-26 to \$4.3 billion

Le ministre doit être d'avis que les avantages l'emportent sur les risques, qu'un plan de mise en œuvre s'assure qu'il y aura la supervision réglementaire possible et qu'il y a assez de ressources dédiées à cette supervision. C'est dans le projet de loi.

De plus, nous avons aussi publié une nouvelle politique de bac à sable réglementaire qui relève de la Directive du Cabinet sur la réglementation. Cette politique précise encore plus de conditions pour utiliser les bacs à sable, c'est-à-dire la consultation avec les parties prenantes, les groupes autochtones, les autres ministères, les autres ordres de gouvernement, les provinces et territoires pour essayer de voir s'il y a des opportunités de travailler avec eux. Il y a aussi des besoins de transparence. Il faut donc publier l'intention de faire ce test, cet examen réglementaire d'avance dans le plan de règlement qui est publié chaque année. Il faut communiquer avec le Conseil du Trésor qui produira un rapport annuel en disant combien et quels bacs à sable ont été utilisés cette année.

Le sénateur Forest : Est-ce le Conseil du Trésor qui a la responsabilité importante de vérifier que les étapes ont été bien suivies, que les consultations nécessaires ont été faites et que l'on a évalué les risques par rapport aux bénéfices? Est-ce le Conseil du Trésor qui assume cette responsabilité?

M. Young : Comme pour chaque régime réglementaire, le ministre est en charge de déterminer si son régime suit la loi et les règlements. La responsabilité revient au ministre.

Le sénateur Forest : Sous la loi, ce n'est pas compliqué. Il n'y a que le Code criminel qui peut interférer. Toutes les autres lois deviennent caduques dans le cadre d'une initiative liée à un carré de sable.

M. Young : Est-ce que vous pouvez répéter la question?

Le sénateur Forest : Suivre les lois n'est pas un exercice difficile. Il n'y a que le Code criminel qui doit être respecté. Suivre les lois devient assez facile dans cette optique.

M. Young : C'est la façon que les ministres utilisent les projets de loi ou les lois actuelles. C'est la responsabilité du ministre et des ministères de suivre les lois respectives dont ils sont responsables.

Le sénateur Forest : J'ai une question sur la section 3 de la partie 5, madame Boldt. J'essaie de comprendre. Cette section a pour but d'établir un crédit législatif qui peut aller jusqu'à 11,5 milliards de dollars selon la comptabilité de caisse pour Maisons Canada. Or, il y a une certaine confusion quant aux chiffres. Le gouvernement s'est engagé à augmenter son effort pour le logement. Selon le rapport du directeur parlementaire du budget, les dépenses de programmes consacrés au logement devraient diminuer de 567 %, passant de 9,8 milliards de dollars

in 2028-29. Can you explain that? The goal is to increase support for the construction of homes and housing units, but according to what appears in the budget planning, investment is decreasing.

Ms. Boldt: I'd like to introduce my colleague.

Senator Forest: Gladly.

Jean-Sébastien Langelier, Executive Director, Build Canada Homes Transition Team, Housing, Infrastructure and Communities Canada: Good morning. I am Jean-Sébastien Langelier, Executive Director with the Build Canada Homes Transition Team.

Your question has to do with the Parliamentary Budget Officer's report and whether the report identified a decrease in budgets.

Senator Forest: From \$9.8 billion to \$4.3 billion by 2028-29.

Mr. Langelier: One of the programs planned is the national housing strategy. The government will present its intentions on that in the months and years to come. This explains the decrease identified by the Parliamentary Budget Officer.

Senator Forest: You're saying that, right now, the figures we are seeing are prior to the creation of Build Canada Homes? Are budgets not being planned for the 2028-29 period?

Mr. Langelier: The Parliamentary Budget Officer has taken Build Canada Homes investments into account. However, Build Canada Homes is part of a broader strategy. There are other programs that deal with housing.

Senator Forest: Does that mean that the Parliamentary Budget Officer should not have taken that into consideration?

Mr. Langelier: Not at all. The facts that have been identified are correct. However, he does take into account some funding that will end, but no decisions have been made about some of these programs. This is about more than just funding for Build Canada Homes. It is about a broader series of plans for various programs.

[English]

Senator Cardozo: I have a few questions around Build Canada Homes. First, however, I want to ask one question further to that of my colleague Senator Forest.

en 2025-2026 à 4,3 milliards de dollars en 2028-2029. Pouvez-vous m'expliquer cela? On veut augmenter le soutien au développement de résidences et de maisons de logement, mais selon ce que nous voyons dans la planification budgétaire, on diminue l'investissement.

Mme Boldt : Je vais vous présenter mon collègue.

Le sénateur Forest : Avec plaisir.

Jean-Sébastien Langelier, directeur exécutif, Bureau de transition Maisons Canada, Logement, Infrastructures et Collectivités Canada : Bonjour. Je suis Jean-Sébastien Langelier, directeur exécutif au Bureau de transition de Maisons Canada.

Votre question porte sur le rapport du directeur parlementaire du budget. Il y a une question à savoir qu'il a identifié une diminution des budgets.

Le sénateur Forest : De 9,8 milliards à 4,3 milliards de dollars d'ici 2028-2029.

M. Langelier : Dans les programmes prévus, il y a la Stratégie nationale sur le logement. Le gouvernement présentera ses intentions là-dessus dans les mois et années à venir. Cela explique la diminution que le directeur parlementaire du budget a identifiée.

Le sénateur Forest : Vous nous dites qu'actuellement, les chiffres que nous voyons sont en amont de la création de Maisons Canada? Les budgets ne sont pas planifiés pour l'horizon 2028-2029?

M. Langelier : Le directeur parlementaire du budget a pris en considération les investissements de Maisons Canada. Cependant, Maisons Canada est un élément de stratégie qui est plus grand. Il existe d'autres programmes qui se penchent sur le logement.

Le sénateur Forest : Cela veut-il dire que la prise en considération du directeur parlementaire du budget est un peu dans le champ?

M. Langelier : Pas du tout. Les faits qui ont été identifiés sont les bons. Cependant, il prend en considération le financement qui se terminera, mais aucune décision n'a été prise à propos de certains de ces programmes. Cela va au-delà de la question de financement de Maisons Canada. C'est un ensemble de plans de programmes qui est plus large.

[Traduction]

Le sénateur Cardozo : J'ai quelques questions sur Maisons Canada. D'abord, j'aimerais toutefois poser une question dans la même veine que celle de mon collègue, le sénateur Forest.

As I understand it, the National Housing Strategy, as it stands, expires in a couple of years. Are there plans to renew that at this point?

Mr. Langelier: Well, the government will announce its intent regarding a National Housing Strategy when it's time to do so.

Senator Cardozo: Okay.

Mr. Langelier: Right now it has not been, so yes.

Senator Cardozo: I convey that, from the people who work in the area, there is a real hope and expectation that it does get extended; I'm sure you've heard that. It is a key part of how people are building housing.

Mr. Langelier: Yes. There are some discussions right now with provinces and territories. We understand the importance of those investments. So, yes, there is recognition of the impact that those investments have made in this sector.

Senator Cardozo: Thank you. It is good to hear that.

I have a few more questions on the transition aspect of Build Canada Homes, and maybe that is for your colleague, Ms. Boldt. I'll pose my question, then you can decide who can respond to it.

In terms of Build Canada Homes being a special operating agency, is that under CMHC or Housing, Infrastructure and Communities Canada? It makes for a lot of names of agencies.

My question is this: How many staff will the new agency have? Are many of the staff coming from CMHC or the department? What steps are you taking to ensure a seamless transition? One of the concerns about setting up a new agency is always that it could take many months, if not longer, to set the thing up before it starts doing its work.

What steps are you taking to ensure there is a seamless process and we're not spending many months waiting for the agency to get set up while the Treasury Board figures out a whole lot of details about a new agency, as it often must?

Mr. Langelier: Thank you for the question. In terms of the special operating agency, it is situated within Housing, Infrastructure and Communities Canada, which is the department.

Senator Cardozo: That is the department.

De ce que je comprends, la Stratégie nationale sur le logement, telle que nous la connaissons, prendra fin dans quelques années. Envisage-t-on de la renouveler à ce point-ci?

M. Langelier : Eh bien, le gouvernement annoncera son intention par rapport à la Stratégie nationale sur le logement quand le moment sera venu.

Le sénateur Cardozo : D'accord.

M. Langelier : À l'heure actuelle, ce n'est pas le moment, mais oui.

Le sénateur Cardozo : Les personnes qui travaillent dans le secteur ont manifesté un réel espoir à cet égard et s'attendent à ce qu'elle soit prolongée, d'où ma question. Je suis persuadé que vous en avez eu vent. Elle constitue un élément clé de la façon dont les gens construisent des logements.

M. Langelier : Oui. Il y a des discussions actuellement avec les provinces et les territoires. Nous sommes conscients de l'importance de ces investissements. Donc, oui, nous comprenons l'incidence de ces investissements sur le secteur.

Le sénateur Cardozo : Je vous remercie. Il est bon de l'entendre.

J'ai quelques questions supplémentaires sur l'aspect transitionnel de Maisons Canada, et votre collègue, Mme Boldt, pourrait être mieux placée pour y répondre. Je vais poser mes questions, puis vous déciderez qui y répondra.

Maisons Canada étant un organisme de service spécial relève-t-il de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la SCHL, ou de Logement, Infrastructures et Collectivités Canada? Cela fait beaucoup de noms d'organismes.

Ma question est la suivante : combien de personnes travailleront dans ce nouvel organisme? Est-ce qu'un grand nombre d'entre elles proviennent de la SCHL ou du ministère? Quelles mesures prenez-vous pour assurer une transition harmonieuse? L'une des préoccupations liées à la création d'un nouvel organisme est toujours qu'il peut prendre plusieurs mois, voire plus, pour le mettre sur pied avant qu'il entreprenne son travail.

Quelles mesures prenez-vous pour garantir un processus fluide et éviter que nous attendions de nombreux mois pour la mise sur pied de l'organisme, pendant que le Conseil du Trésor doit régler tous les détails relatifs à ce nouvel organisme, comme c'est souvent le cas?

M. Langelier : Je vous remercie de votre question. Pour ce qui est de l'organisme de service spécial, il relève du ministère du Logement, des Infrastructures et des Collectivités.

Le sénateur Cardozo : Il relève donc du ministère.

Mr. Langelier: One of the reasons why that model has been chosen is to leverage the expertise that already exists. We are looking at working with CMHC to leverage their expertise as well. We have some people who help us. We are looking at different ways to set up and ramp up the SOA.

Senator Cardozo: Are you with the agency — with Build Canada Homes?

Mr. Langelier: I am with the transition office.

Senator Cardozo: Okay.

Mr. Langelier: It is within the department. We all work within the department.

Senator Cardozo: Who is at Build Canada Homes? We met Ana Bailão a few weeks ago in another study we are doing. Are there other staff who are currently in Build Canada Homes now working with her, or are we still in a transition phase?

Mr. Langelier: We are in a transition phase and are ramping up. In terms of exactly how many staff, this is not something I have at my disposal.

Senator Cardozo: But is there not necessarily a deputy minister but is there a senior public servant, a deputy head? If Ana Bailão is the head of the agency, is there a senior deputy head of the agency currently there?

Mr. Langelier: Anna would be the CEO.

Senator Cardozo: Okay.

Mr. Langelier: She is the head of the agency. She is the one who is accountable.

Senator Cardozo: Who reports to her? Is there somebody under her?

Mr. Langelier: We have started to add —

Senator Cardozo: Is there somebody who is from the Ottawa public service who knows how the public service works?

Mr. Langelier: Yes, there is. As the transition office, we are providing some services in terms of the policy, programming and set-up. We are supporting a team that is being built up.

Senator Cardozo: Okay.

Mr. Langelier: We have some vice-presidents who have been and will be hired.

M. Langelier : Ce modèle a été choisi, entre autres, pour tirer parti de l'expertise existante. Nous cherchons à collaborer avec la SCHL pour tirer parti de son expertise également. Nous avons des personnes qui nous aident. Nous étudions différentes façons de mettre sur pied et de faire croître l'organisme de service spécial.

Le sénateur Cardozo : Est-ce que vous travaillez pour l'organisme Maisons Canada?

M. Langelier : Je travaille pour son bureau de transition.

Le sénateur Cardozo : D'accord.

M. Langelier : C'est au sein du ministère. Nous travaillons tous au sein du ministère.

Le sénateur Cardozo : Qui travaille chez Maisons Canada? Nous avons rencontré Ana Bailão il y a quelques semaines dans le cadre d'une autre étude que nous menons. Y a-t-il d'autres employés qui travaillent actuellement avec elle chez Maisons Canada, ou sommes-nous encore dans une phase de transition?

M. Langelier : Nous sommes en phase de transition, et nous sommes en train de prendre de l'expansion. Quant au nombre d'employés, je ne dispose pas de cette information.

Le sénateur Cardozo : Mais n'y a-t-il pas nécessairement un sous-ministre, ou plutôt un haut fonctionnaire, un administrateur général? Si Ana Bailão est à la tête de l'organisme, y a-t-il un administrateur général principal de ce dernier?

M. Langelier : Ana est la présidente-directrice générale.

Le sénateur Cardozo : D'accord.

M. Langelier : Elle est à la tête de l'organisme. C'est elle qui en est responsable.

Le sénateur Cardozo : Qui travaille sous son autorité? Y a-t-il quelqu'un sous ses ordres?

M. Langelier : Nous avons commencé à ajouter...

Le sénateur Cardozo : Y a-t-il quelqu'un qui travaille dans la fonction publique d'Ottawa et qui sait comment fonctionne la fonction publique?

M. Langelier : Oui, il y en a. Au Bureau de transition, nous fournissons certains services en matière de politique, de programmation et de mise sur pied. Nous soutenons une équipe qui est en cours de constitution.

Le sénateur Cardozo : D'accord.

M. Langelier : Nous avons embauché quelques vice-présidents, et nous en embaucherons d'autres.

Senator Cardozo: So in terms of transition team — sorry to keep hammering on this — you're not just figuring out how many desks and pencils are going to the agency; you are actually doing the work.

Mr. Langelier: Yes, absolutely. The portal has been opened recently. There are projects being submitted; they are being reviewed and assessed. We have an investment policy framework. So, yes, it is up and running, and we are also ramping up.

Senator Cardozo: Thank you.

Senator Ross: Thank you for being with us this morning. My question is also for Build Canada Homes, although I'm not sure which witness.

Have you set specific housing supply targets by region as well as by type? How is that all going to be measured? When will the first homes actually be ready for people to move into?

Mr. Langelier: May I invite Ms. Boldt?

Senator Ross: Yes.

Ms. Boldt: Regarding the first part of your question, on regional targets being set up, at this point, of the number of housing units that have been announced in the initial four investments, there were announcements related to 700 units to be built with the Nunavut Housing Corporation, of which 30% would be factory-built.

There were also announcements related to the Canada Lands Company Limited and the six sites, direct-build construction that would take place; that would be up to 4,000 housing units that would be built on these initial six sites.

Most recently, yesterday, there was an announcement as well related to a joint partnership between Build Canada Homes and the City of Ottawa; that was an agreement for up to 3,000 mixed income and affordable housing units with a joint investment of \$400 million.

Those are some of the initial investments and targets for housing units.

I would also reiterate that Build Canada Homes is meant to be catalytic when it comes to modern methods of construction. The idea is that if Build Canada Homes can drive demand for these different, more innovative homebuilding techniques — if we can mainstream that adoption, then ideally you would also have that kind of catalytic effect across the homebuilding industry.

Le sénateur Cardozo : Par conséquent, en tant qu'équipe de transition — désolé d'insister là-dessus —, vous ne vous contentez pas de déterminer combien de bureaux et de crayons seront fournis à l'organisme; vous faites réellement le travail.

M. Langelier : Oui, tout à fait. On a ouvert le portail récemment. On a soumis des projets, qui sont examinés et évalués. Nous avons un cadre de politique d'investissements. Alors, oui, l'organisme est opérationnel, et il prend de l'expansion.

Le sénateur Cardozo : Merci.

La sénatrice Ross : Merci d'être avec nous ce matin. Ma question porte également sur Maisons Canada, mais je ne sais pas à quel témoin l'adresser.

Avez-vous fixé des cibles spécifiques d'offre de logements par région et par type? Comment tout cela sera-t-il mesuré? Quand les premières maisons seront-elles réellement prêtes à être occupées?

M. Langelier : Puis-je inviter Mme Boldt à répondre?

La sénatrice Ross : Oui.

Mme Boldt : En ce qui concerne la première partie de votre question, à savoir la fixation de cibles régionales, parmi les logements annoncés dans le cadre des quatre premiers investissements, à ce stade, on a annoncé la construction de 700 logements en collaboration avec la Société d'habitation du Nunavut, dont 30 % seraient préfabriqués.

Il y a également eu des annonces concernant la Société immobilière du Canada Limitée et la construction directe de jusqu'à 4 000 logements sur six sites initiaux.

Plus récemment, soit hier, on a aussi annoncé un partenariat entre Maisons Canada et la Ville d'Ottawa. Il s'agit d'un accord portant sur la construction de 3 000 logements abordables et à revenus mixtes, qui prévoit un investissement conjoint de 400 millions de dollars.

Voilà quelques-uns des objectifs et des investissements initiaux prévus pour le logement.

Je tiens également à rappeler que l'organisme Maisons Canada est censé jouer un rôle catalyseur dans l'élaboration de méthodes de construction modernes. En effet, si Maisons Canada peut stimuler la demande pour ces techniques de construction différentes et novatrices — si nous pouvons populariser leur adoption —, dans l'idéal, cela aurait également un effet catalyseur sur l'ensemble de l'industrie de la construction résidentielle.

Senator Ross: I am wondering about the impact of inflation on the actual builds and numbers. How will you ensure they continue to be affordable, that inflationary impact doesn't cause there to be fewer homes built and that you stay on target with the numbers that you have set — 700, 4,000 and 3,000?

Ms. Boldt: With construction, that is always going to be a factor that will come into play. A big piece of how Build Canada Homes is looking to operate is really in partnership. It would be bringing to the table financing, its development expertise or, again, one of those tools, federal tools, while also looking for partners to bring forward their pieces, whether that is from financing, lands or other elements.

Given that it's looking as well for large-scale portfolio deals, there will need to be a continued conversation about what that looks like if inflation were to come into a play. Since the financial commitment is for a larger portfolio, that should give an opportunity to make adjustments. It is a different approach. The current approach has been project by project, which has limitations that can come into play. This is where the idea of that different, more flexible investment approach across a portfolio gives an opportunity to make adjustments as the years go by.

Senator Ross: If you were thinking about roadblocks or obstacles operationally between funding and shovels in the ground, what would you predict those might be?

Ms. Boldt: Well, you pointed to one, obviously, with some of those unknown factors. In this partnership model, Build Canada Homes is bringing forward federal tools, but it is also looking for its partners to come forward and bring their tools into play.

If you're thinking municipal or provincial, you have different fees, development charges and permitting. Some of those unknown factors can implicate the construction timelines or the ability of a proponent to offer depth of affordability.

Those are elements that are not within the federal toolkit, but, again, with this model that relies on partners coming together toward a shared outcome across a portfolio of projects, it will allow them to work through some of those potential barriers.

Senator Ross: Am I hearing that the more cooperative municipalities are, the more likely they are to obtain some type of agreement?

Ms. Boldt: Build Canada Homes will look for everybody who is coming to the table to come forward with their tools as well. Yes, I would say that is the case, if a municipality is looking and saying they have a portfolio of projects they would like to bring forward and know what they would like to ask of the federal

La sénatrice Ross : Je m'interroge sur l'incidence de l'inflation sur le nombre réel de logements construits. Comment allez-vous vous assurer qu'ils demeurent abordables, que l'inflation ne diminue pas le nombre de logements construits, et que vous allez atteindre les cibles que vous avez fixées, à savoir 700, 4 000 et 3 000?

Mme Boldt : Dans le domaine de la construction, ce sera toujours un facteur qui entrera en jeu. Le modèle d'exploitation de Maisons Canada reposera en grande partie sur les partenariats. Maisons Canada apporterait un financement, son expertise en développement ou, encore une fois, des outils fédéraux, tout en cherchant des partenaires qui apporteraient leurs propres contributions, qu'il s'agisse de financement, de terrains ou d'autres éléments.

Étant donné qu'il cherche des portefeuilles à grande échelle, il faudra poursuivre les discussions sur la forme que cela prendrait en cas d'inflation. Comme l'engagement financier porte sur un important portefeuille, cela devrait permettre de faire des ajustements. C'est une approche différente. L'approche actuelle consiste à traiter chaque projet individuellement, ce qui présente certaines limites. C'est là que l'idée d'une approche d'investissement différente et plus flexible dans un portefeuille donné permet d'apporter des ajustements au fil des ans.

La sénatrice Ross : Si vous réfléchissiez aux obstacles opérationnels qui pourraient se dresser entre le financement et le début des travaux, quels seraient-ils selon vous?

Mme Boldt : Eh bien, vous en avez mentionné un qui est évident quand vous avez parlé de certains facteurs inconnus. Dans ce modèle de partenariat, Maisons Canada rend accessibles des outils fédéraux, mais s'attend également à ce que ses partenaires mettent leurs propres outils à contribution.

Les frais, les droits d'aménagement et la délivrance de permis varieront en fonction de la municipalité ou de la province. Certains de ces facteurs inconnus peuvent avoir une incidence sur les délais de construction ou sur la capacité d'un promoteur à offrir une plus grande abordabilité.

Ce sont des éléments qui ne font pas partie de la trousse d'outils du gouvernement fédéral. Cependant, grâce à ce modèle qui repose sur la collaboration des partenaires en vue de l'obtention d'un résultat commun dans un portefeuille de projets, il sera possible de surmonter certains de ces obstacles potentiels.

La sénatrice Ross : Dois-je comprendre que plus les municipalités sont coopératives, plus elles ont de chances d'obtenir un accord quelconque?

Mme Boldt : Maisons Canada demandera à tous ses partenaires potentiels de présenter eux aussi leurs outils. Pour répondre à votre question, je dirais que oui. Une municipalité serait plus susceptible d'obtenir un accord si elle a un portefeuille de projets qu'elle aimerait présenter et qu'elle sait ce

government. Likewise, the question that Build Canada Homes will be asking is this: What are the things that the municipality will be able to bring forward so that we can drive affordable housing development? At that point, it may end up being cooperation as it relates to permitting and different fees.

Senator Ross: Thank you very much.

Ms. Boldt: Thank you for the question.

Senator MacAdam: Division 7 amends the Public Service Superannuation Act to authorize certain contributors to exercise temporary early retirement. Who can best speak to that? Do you have an estimate of the number of public servants you would expect to exercise this option to retire early?

Nadine Labrie, Acting Executive Director, Pension Policy and Programs, Office of the Chief Human Resources Officer, Treasury Board of Canada Secretariat: As an estimate, there are approximately 68,000 people eligible to retire, and within those 68,000, we have an estimate that approximately 15,000 people might take it.

Senator MacAdam: I understand that the Treasury Board will develop parameters for eligibility. When will these parameters be set? When will the eligibility requirements be set? As for the timeline, could you walk us through how this is going to roll out and what has happened so far?

Ms. Labrie: The parameters will be set by the Treasury Board before Royal Assent, but I don't have a timeline of when and which Treasury Board meeting that will be, but it will be before Royal Assent, which is expected on January 15 or later. We would expect Royal Assent to come sometime around February, but we don't control that.

To walk you through the process, it would be that a preliminary letter has been sent to the employees who may be eligible, just so they can start thinking about this option, if they would like to utilize it. A second letter, when Royal Assent is received, would be sent to say, "You are now eligible." If they want to take up the early retirement incentive, they only have 120 days to make the decision, and from Royal Assent, they have 300 days to leave the public service and retire.

Senator MacAdam: What kind of communications and supports are provided to employees to help them make those decisions?

qu'elle souhaiterait demander au gouvernement fédéral. De même, Maisons Canada se posera la question suivante : quelles sont les mesures que la municipalité pourra prendre pour favoriser la construction de logements abordables? À ce stade, il pourrait s'agir d'un travail de coopération en ce qui a trait à la délivrance de permis et aux divers frais.

La sénatrice Ross : Merci beaucoup.

Mme Boldt : Je vous remercie de la question.

La sénatrice MacAdam : La section 7 modifie la Loi sur la pension de la fonction publique afin d'autoriser certains contributeurs à exercer une option temporaire de retraite anticipée. Qui est le mieux placé pour en parler? Avez-vous une estimation du nombre de fonctionnaires qui, selon vous, exerceraient l'option de prendre une retraite anticipée?

Nadine Labrie, directrice principale par intérim, Politiques et programmes sur les pensions, Bureau de la dirigeante principale des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Selon nos estimations, environ 68 000 personnes sont admissibles à la retraite, et parmi celles-ci, nous estimons qu'environ 15 000 pourraient la prendre.

La sénatrice MacAdam : Je crois comprendre que le Conseil du Trésor établira des paramètres d'admissibilité. Quand ces paramètres seront-ils définis? Quand les critères d'admissibilité seront-ils fixés? En ce qui concerne le calendrier, pourriez-vous nous expliquer comment cela va se dérouler et ce qui s'est passé jusqu'à présent?

Mme Labrie : Les paramètres seront définis par le Conseil du Trésor avant la sanction royale, mais je ne sais pas quand cela se fera et lors de quelle réunion du Conseil du Trésor. Je sais toutefois que cela se fera avant la sanction royale, qui est prévue pour le 15 janvier ou plus tard. Nous pensons que la sanction royale sera accordée vers le mois de février, mais nous n'avons pas notre mot à dire là-dessus.

Pour vous expliquer le processus, on enverrait une lettre préliminaire aux employés pouvant être admissibles afin qu'ils puissent commencer à réfléchir à cette option, s'ils souhaitent en profiter. Une deuxième lettre, lorsque la sanction royale aura été accordée, leur serait envoyée pour les informer qu'ils sont désormais admissibles. S'ils désirent bénéficier du programme d'encouragement à la retraite anticipée, ils n'ont que 120 jours pour prendre leur décision et, à compter de la sanction royale, ils ont 300 jours pour quitter la fonction publique et prendre leur retraite.

La sénatrice MacAdam : Quels types de communication et de soutien sont fournis aux employés pour les aider à prendre ces décisions?

Ms. Labrie: There is the letter we sent to them to explain to them how it works. There is the pension portal, and we have the Pension Centre as well that they can call. We also publish information notices on our pension site at gccanada.ca, and we update the information notices as soon as we can when there are changes. It has already been updated three times as information from the budget is made available. We update it to make sure. This has been communicated to all deputy heads and heads of HR to share with their employees as well. The info site was also in the letter that each individual received.

Senator MacAdam: You have said the parameters are being developed. Can you provide assurance that there is due consideration being given to jobs and occupations for which there is already difficulty attracting and retaining employees?

Ms. Labrie: Yes, that is being considered. Business continuity — as it was in the budget — is one of the main criteria being looked at.

Senator MacAdam: Will that be considered when you are looking at eligibility and making final decisions?

Ms. Labrie: Yes.

Senator MacAdam: If people take the package from the early retirement incentive, will they be prevented from returning to the public service, either full-time or part-time? Are there provisions for that?

Ms. Labrie: Those criteria are being developed as well, so we don't have that answer at this time.

Senator MacAdam: Thank you. With regard to Part 5, Division 26, amendments to the Customs Tariff Act, as I understand it, it's meant to be a pilot project that you will undertake. Can you speak about the items that were selected for the pilot project and why they were chosen?

Mr. Mosier: Initially, we would envision the pilot project applying to clothing, apparel, footwear and accessories. These are a perfect pilot project because they are goods for which relatively high duty rates apply. These goods are nonperishable, meaning they make for goods that are easily donated, can last and be provided. There is a need for these goods — clothing, footwear, et cetera — for charities. When you think about the broad range of other goods that could potentially benefit from duty drawback, many of them would be perishable goods that may not make good candidates, and others would be input goods that could be used to make other products in Canada, for which we would expect duties to be paid, so they don't make good

Mme Labrie : Nous leur avons envoyé une lettre pour leur expliquer comment cela fonctionne. Il existe un portail de pension, et ils peuvent également appeler le Centre des pensions. Nous publions aussi des avis d'information sur notre site consacré aux pensions, à l'adresse gccanada.ca, et nous les mettons à jour dès que possible en cas de changement. Ils ont déjà été mis à jour trois fois à mesure que nous prenions connaissance des divers éléments du budget. Nous les mettons à jour pour nous assurer de leur exactitude. Cette information a été communiquée à tous les administrateurs généraux et chefs des ressources humaines afin qu'ils la transmettent également à leurs employés. Le lien vers InfoSite figurait également dans la lettre que chaque personne a reçue.

La sénatrice MacAdam : Vous avez dit qu'on était en train d'établir les paramètres. Pouvez-vous garantir que les emplois et les professions pour lesquels il est déjà difficile d'attirer et de retenir des employés sont pris en considération comme il se doit?

Mme Labrie : Oui, on les prend en considération. Comme il est indiqué dans le budget, la continuité des activités est l'un des principaux critères considérés.

La sénatrice MacAdam : Ce critère sera-t-il pris en compte lorsque vous examinerez l'admissibilité et prendrez vos décisions finales?

Mme Labrie : Oui.

La sénatrice MacAdam : Si les employés acceptent de participer au programme d'encouragement à la retraite anticipée, les empêchera-t-on de revenir à la fonction publique, à temps plein ou à temps partiel? Existe-t-il des dispositions à cet effet?

Mme Labrie : Ces critères sont également en cours d'élaboration. Nous ne pouvons donc pas répondre à votre question pour l'instant.

La sénatrice MacAdam : Merci. En ce qui concerne la section 26 de la partie 5, Modification du Tarif des douanes, si je comprends bien, il s'agit d'un projet pilote que vous allez entreprendre. Pouvez-vous nous parler des éléments qui ont été sélectionnés pour le projet pilote et des raisons pour lesquelles ils ont été choisis?

M. Mosier : Dans un premier temps, nous envisageons d'appliquer le projet pilote aux vêtements, aux chaussures et aux accessoires. Ces articles sont idéals pour le projet pilote, car ils sont assujettis à des droits de douane relativement élevés. Ces articles sont non périssables, ce qui signifie qu'on peut facilement en faire don, qu'ils sont très durables et qu'ils peuvent être fournis. Les organismes de bienfaisance ont besoin de ces articles, comme les vêtements, les chaussures, etc. Si on pense à la grande variété d'autres articles qui pourraient bénéficier du drawback de droits de douane, beaucoup d'entre eux seraient des articles périssables qui pourraient ne pas être de bons candidats pour le projet pilote. En outre, d'autres seraient

candidates. There is a broad range of considerations with respect to other goods. When it comes to clothing, footwear and apparel, it was quite clear that these were final goods, easily donated and nonperishable, which make for a good pilot program.

They also make up quite a significant percentage of the goods that make use of the current obsolete or surplus goods program; about 20% of goods using that program are currently apparel and clothing.

Senator MacAdam: What oversight mechanisms would the Government of Canada use to verify that donated goods are used for charitable purposes and not resold in Canada?

Mr. Mosier: The program would be administered by the Canada Border Services Agency, or CBSA. The obsolete or surplus goods program is currently up and running. The CBSA has responsibility currently to verify that goods are destroyed in a manner that is acceptable to the Minister of Public Safety. Regulations would be developed and procedures would be put in place by the CBSA to ensure that goods are donated to a registered charity in a manner that is acceptable to the Canadian Border Services Agency and that they are donated and don't re-enter the economy of Canada. The CBSA would have the ability to go in and verify with the registered charities where those goods are and how they are keeping track to ensure they are not re-entering the economy of Canada.

Senator MacAdam: Thank you.

Senator Kingston: I have a few questions, but for the first one, I would like to follow up on Senator MacAdam's questioning on Division 26.

Have you given any thought or, through the program you already have, do you know how this is best done? At first, I thought maybe you were going to work with national charities — I'm thinking of Food Banks Canada, for instance — but we know that a lot of these transactions, if you will, happen at the local level, i.e., getting the goods to the people who actually need them.

When you say it's the border people who are looking after this, is it each border, like the border at Woodstock, for instance, or the border at Saint Croix in New Brunswick, or is it more of a national approach to getting these goods distributed to people who really need them?

Mr. Mosier: Right. There are two questions there.

des intrants qui pourraient être utilisés pour fabriquer d'autres produits au Canada, sur lesquels on s'attendrait à payer des droits de douane, et qui ne seraient donc pas de bons candidats. Il y a un large éventail de facteurs à prendre en considération en ce qui a trait aux autres articles. Pour ce qui est des vêtements, des chaussures et des accessoires, il était tout à fait clair qu'il s'agissait de produits finaux, faciles à donner et non périssables, ce qui en fait de bons candidats pour le programme pilote.

Ils représentent également un pourcentage assez important des articles couverts par le Programme des marchandises surannées ou excédentaires; environ 20 % des articles couverts actuellement par ce programme sont des vêtements.

La sénatrice MacAdam : Quels mécanismes de surveillance le gouvernement du Canada utiliserait-il pour vérifier que les marchandises données sont utilisées à des fins de bienfaisance et non revendues au Canada?

M. Mosier : Le programme serait administré par l'Agence des services frontaliers du Canada, l'ASFC. Le Programme des marchandises surannées ou excédentaires est en place. L'ASFC a actuellement la responsabilité de vérifier que les marchandises sont détruites d'une manière acceptable pour le ministre de la Sécurité publique. L'ASFC élaborerait des règlements et mettrait en place des procédures pour s'assurer que les marchandises sont données à un organisme de bienfaisance enregistré d'une manière qu'elle juge acceptable et qu'elles ne sont pas réintroduites dans l'économie canadienne. Elle aurait la possibilité de vérifier auprès des organismes de bienfaisance enregistrés où se trouvent ces marchandises et comment ils en assurent le suivi afin de s'assurer qu'elles ne sont pas réintroduites dans l'économie canadienne.

La sénatrice MacAdam : Merci.

La sénatrice Kingston : J'ai quelques questions, mais pour la première, j'aimerais donner suite aux questions de la sénatrice MacAdam sur la section 26.

Avez-vous réfléchi à la question ou, grâce au programme que vous avez déjà mis en place, savez-vous quelle est la meilleure façon de procéder? Au début, je pensais que vous alliez peut-être travailler avec des organismes caritatifs nationaux — je pense par exemple à Banques alimentaires Canada —, mais nous savons que bon nombre de ces transactions, pour ainsi dire, se font au niveau local, et qu'elles permettent de distribuer les biens aux personnes qui en ont réellement besoin.

Quand vous dites que ce sont les services frontaliers qui s'occupent de cela, voulez-vous dire qu'ils surveillent chaque frontière, comme celle de Woodstock, par exemple, ou celle de Sainte-Croix au Nouveau-Brunswick, ou qu'ils adoptent une approche nationale de distribution des biens aux gens en ayant réellement besoin?

M. Mosier : D'accord. Vous me posez deux questions.

When it comes to the charity, again, certain regulations and administrative procedures would be developed. These goods would be donated by the importer to a registered charity in Canada. Then it would be up to the registered charity to distribute those goods as they see fit in accordance with their mandate.

With regard to enforcement, these are goods that would have already entered Canada and had applicable duties paid on. It's really an after-border measure, where the importer would make an application to the Canada Border Services Agency for the return of duties under this program.

Then the Canada Border Services Agency — not necessarily those working at the land borders or other borders, but officials from the agency — would be able to verify that the goods were donated as reported under the duty drawback program.

Senator Kingston: So there are no restrictions on what the registered charities are or how that happens? It sounds a little clunky to me in terms of how you actually get the goods to the people who really need them through local and national charities. Has this all been worked out?

Mr. Mosier: The program to date, and what is envisioned here, is to provide an option for importers to donate the goods to a registered charity.

The government is not taking a role in how the goods are then distributed. We're just providing an option for the return of duties if goods are, in fact, donated in Canada.

This isn't a program that's taking on how these goods would ultimately be distributed. We leave that up to the charities.

Senator Kingston: I would like to switch gears.

The next question I have regards Division 3 and Build Canada Homes. I asked this question another time during these proceedings.

But when I look at the information that we've been given, one of the things that is bulleted for our information is that:

Build Canada Homes will deploy \$1 billion to build transitional and supportive housing for people who are homeless or at risk of homelessness. It will collaborate with key provincial, territorial, municipal, and Indigenous partners to pair these federal investments with employment and health care supports.

Pour ce qui est des organismes caritatifs, comme je l'ai dit, on élaborerait des règlements, et on mettrait en place des procédures administratives. Les marchandises seraient données par l'importateur à un organisme de bienfaisance enregistré au Canada. Puis, il incomberait à ce dernier de distribuer ces marchandises comme il le juge bon, conformément à son mandat.

En ce qui concerne l'application de la loi, il s'agit de marchandises qui seraient déjà entrées au Canada et pour lesquelles les droits applicables auraient été acquittés. Il s'agit en fait d'une mesure postérieure au passage de la frontière, dans le cadre de laquelle l'importateur présenterait une demande à l'Agence des services frontaliers du Canada pour obtenir le remboursement des droits dans le cadre de ce programme.

Ensuite, l'Agence des services frontaliers du Canada — pas nécessairement ceux qui travaillent aux frontières terrestres ou autres, mais les agents de l'agence — serait en mesure de vérifier que les marchandises ont bien été données comme il a été indiqué dans le cadre du Programme de drawback des droits.

La sénatrice Kingston : Il n'y a donc aucune restriction quant à la nature des organismes de bienfaisance enregistrés ou à la manière dont le processus se déroule? Quand je pense à la façon dont les organismes de bienfaisance locaux et nationaux distribuent les marchandises aux gens qui en ont réellement besoin, tout cela me semble un peu compliqué. Est-ce que tous les détails ont été réglés?

M. Mosier : À ce jour, le programme, tel qu'il est envisagé, vise à offrir aux importateurs la possibilité de faire don des marchandises à un organisme de bienfaisance enregistré.

Le gouvernement ne joue aucun rôle dans la distribution ultérieure des marchandises. Nous offrons simplement une option de remboursement des droits si les marchandises sont effectivement données au Canada.

Ce programme ne dictera pas la façon dont ces marchandises seront distribuées. Nous laissons cette tâche aux organismes de bienfaisance.

La sénatrice Kingston : Je voudrais changer de sujet.

Ma prochaine question concerne la section 3 et Maisons Canada. J'ai déjà posé cette question à un autre moment au cours de ces délibérations.

Cependant, quand je regarde l'information qu'on nous a fournie, l'un des points qui ressortent est le suivant :

Maisons Canada investira 1 milliard de dollars dans la construction de logements de transition et avec services de soutien pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. L'organisme collaborera avec des partenaires clés des provinces, des territoires, des municipalités et des communautés autochtones pour assortir

I have been, for as long as I have been here, concerned about the pairing of physical infrastructure with social infrastructure, and this bullet seems to say to me that there may be some offloading to the provinces. What I mean is that the province I live in, at least, is not completely developed in terms of providing the types of supports for the people I'm thinking of — who are the most in need, if you will — in order to both achieve and maintain housing. I'm looking for some information regarding how you plan to do this.

For instance, you add health services. Right now, health services in my province and many others do not cover outreach services, which are very much needed for a certain portion of the population who also need deeply affordable housing.

Can you talk to me about what your thoughts are? Because there would need to be work done, possibly incentivized through some changes to the transfer payments, for instance, both on the social level and the health care transfers.

Ms. Boldt: Thank you for the question. So you're speaking to the \$1 billion that has been identified, within the \$13 billion, to support supportive and transitional housing.

You have pointed to the bullet where it indicates that absolutely does come with the collaboration with provincial, territorial and community partners to ensure that those supports are available.

There is understanding around the need for these services and supports for this type of housing. It does create a necessary partnership.

Build Canada Homes aims to complement other federal tools that are out there. Reaching Home, for example, is obviously a big opportunity and a big program for the government to be supporting in providing and building those partnerships.

The idea is that Build Canada Homes would still complement those programs. It is not meant to duplicate or displace what is already there.

This idea goes back to where we had pointed to the partnerships piece. It brings an opportunity to have conversations around the investments Build Canada Homes is making.

It is \$1 billion in capital. I know you have pointed to some of the other important services and supports. It allows an opportunity to draw in those other federal supports that we have, or to try to point to some of the obstacles and challenges.

ces investissements fédéraux de mesures de soutien en matière d'emploi et de soins de santé.

Depuis que je suis ici, je m'inquiète du jumelage entre les infrastructures matérielles et sociales, et ce point me semble indiquer qu'il pourrait y avoir un transfert de certaines responsabilités aux provinces. Si je m'inquiète, c'est parce que la province où je vis ne possède pas toutes les capacités nécessaires pour fournir le soutien requis par les gens qui ont le plus besoin d'obtenir un logement et de le conserver. J'aimerais que vous me donniez des précisions sur la manière dont vous comptez vous y prendre.

Par exemple, vous ajoutez des services de santé. À l'heure actuelle, les services de santé dans ma province et dans beaucoup d'autres ne couvrent pas les services de proximité, qui sont pourtant indispensables pour une partie de la population qui a également besoin de logements très abordables.

Pouvez-vous me faire part de vos réflexions à ce sujet? En effet, il faudrait prendre des mesures, par exemple en modifiant les paiements de transfert, tant les transferts sociaux que les transferts en santé.

Mme Boldt : Je vous remercie de votre question. Vous avez fait référence à la somme de 1 milliard, sur les 13 milliards de dollars, qui a été prévue pour la construction de logements de transition et avec services de soutien.

Vous avez attiré l'attention sur le point qui indique que cet investissement se fera certainement en collaboration avec les partenaires provinciaux, territoriaux et communautaires afin de garantir la disponibilité de mesures de soutien.

Il est reconnu que ces types de logements nécessitent de tels services et soutiens. Cela rend nécessaire la mise en place de partenariats.

Maisons Canada vise à compléter les autres outils fédéraux existants. La stratégie Vers un chez-soi, par exemple, est évidemment une initiative importante qui offre au gouvernement une belle occasion de former des partenariats et de les renforcer.

Cependant, Maisons Canada compléterait quand même ces programmes, car il ne cherche pas à reproduire ou à remplacer ce qui existe déjà.

Cette idée renvoie à ce que nous avons souligné au sujet des partenariats. Elle offre l'occasion d'avoir des discussions sur les investissements réalisés par Maisons Canada.

Il s'agit d'investissements en capitaux de 1 milliard de dollars. Je sais que vous avez mentionné d'autres services et soutiens importants. Cela permet de faire appel aux autres soutiens fédéraux dont nous disposons ou d'essayer de mettre en évidence certains obstacles et défis.

In particular, I'm visualizing a bit of the housing continuum, looking to where we're thinking about — in the space where you have the supportive and transitional — the ways in which the federal government can lean in.

Again, I know that in comparison to the challenge, \$1 billion is not going to be all that is needed. So what are the ways in which we can either pull in other federal partners or identify other solutions?

Senator Kingston: Here are two flags: First, the Reaching Home funds are not assured after, I think, 2027; and second, the Reaching Home funds, although very flexible during COVID, have since stopped being as flexible. One of the gap areas regards the health services being tied in. Again, it has to do with the provinces not being ready to provide those kinds of outreach services; that needs to be brought along. It will need some incentives, I would think, in order to do that. Have you thought about that particular piece, the gap in health care as part of the wraparound service that is required?

Ms. Boldt: Well, I know that is a part of the conversation, again, especially from the Reaching Home perspective.

It is not one that, at this early stage, I have seen brought into this conversation right now as we're working with provinces and territories to identify those opportunities for the supportive and transitional aspects.

But knowing many of the players, again, this is another way in which the federal government can be supporting this important area of housing, so I think it's one where we have the players who have started those conversations.

I will definitely take this point back.

Senator Kingston: Thank you.

Senator Galvez: My question is for Mr. Young. It concerns Division 5 of Part 5, on the amendments to the Red Tape Reduction Act.

[*Translation*]

A Government of Canada website states the following:

Regulatory sandboxes must protect the health, safety, security, and well-being of Canadians and of the environment. A regulatory sandbox may not be appropriate or possible in all circumstances and regulators should factor this into their decision before running a regulatory sandbox.

En particulier, j'imagine un peu le continuum du logement, en songeant aux objectifs que nous nous sommes fixés — c'est-à-dire des investissements dans la construction de logements de transition et avec services de soutien — et les moyens par lesquels le gouvernement fédéral peut s'impliquer.

Je sais bien que, compte tenu de l'ampleur du défi, 1 milliard de dollars ne suffira pas. Comment pouvons-nous donc mobiliser d'autres partenaires fédéraux ou trouver d'autres solutions?

La sénatrice Kingston : Il y a deux choses qui m'inquiètent. Premièrement, le financement de Vers un chez-soi n'est pas garanti après, je crois, 2027; et deuxièmement, le financement de cette stratégie, qui était très flexible durant la pandémie de COVID-19, ne l'est plus tellement depuis. Les services de santé qui y sont liés sont l'un des domaines où il existe des lacunes. Encore une fois, cela tient au fait que les provinces ne sont pas prêtes à fournir ce type de services de proximité; il faut y remédier. Je pense qu'il faudra mettre en place des mesures incitatives pour y parvenir. Avez-vous réfléchi à cet aspect particulier, à savoir le manque de soins de santé dans la gamme complète de services qui sont nécessaires ?

Mme Boldt : Eh bien, je sais que cela fait partie des discussions, encore une fois, en particulier du point de vue de la stratégie Vers un chez-soi.

À ce stade précoce, je n'ai pas vu cet aspect abordé dans la conversation, alors que nous travaillons avec les provinces et les territoires pour déterminer ce qu'on peut faire en ce qui concerne les logements de transition et avec services de soutien.

Toutefois, connaissant bon nombre des acteurs, je pense que c'est une autre façon pour le gouvernement fédéral de soutenir cet important domaine du logement, et je pense que les acteurs ont déjà entamé ces discussions.

Je vais certainement revenir sur ce point.

La sénatrice Kingston : Merci.

La sénatrice Galvez : Ma question s'adresse à M. Young. C'est au sujet de la section 5 de la partie 5 de la Loi sur la réduction de la paperasse.

[*Français*]

Dans le site du gouvernement, on peut lire ce qui suit :

Les bacs à sable réglementaires doivent contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des Canadiens et de l'environnement. Un bac à sable réglementaire peut ne pas être appropriée ou possible dans toutes les circonstances, et les régulateurs devraient en tenir compte avant de lancer un bac à sable réglementaire.

[English]

That is very clear. Yet what we see is that, as my colleague said, it is not a sandbox; it is a whole desert. We are giving a lot of latitude and authority to circumvent regulations and laws already passed by Parliament.

It is interesting because, having worked under the legislation of Europe, Canada, the U.S. and Latin America, it is the first time I'm seeing this. I'm really worried and concerned. So I have a few questions. If you can answer today, fine. If not, please provide your written answers to the clerk.

To what extent is it necessary to grant these exemptions not only to businesses but also to an individual, a corporation, a partnership or an incorporated association or organization? Why is this necessary?

My second question is this: How many projects and technologies do you expect to cover under this reduction of red tape? What are the criteria to choose these technologies? What budget will be assigned to each of these exemptions?

The last question regards something that really concerns me. To my colleague's question about who checks whom, you said that a minister can decide which laws and when to cut red tape, but he is going to check himself to see if he is respecting what is supposed to be — and respecting the protection, safety and health of Canadians and the environment. I find that this is a conflict of interest for the minister in question.

Mr. Young: Thank you very much for those questions. Regarding your first question, relating to extent, the purpose of this legislation is to provide the opportunity for regulators to allow the introduction of new innovations, be they products or services, into the Canadian marketplace. Currently, the regulatory regimes that exist do not always allow that to take place. So you could have a new innovation but it is not able to be introduced because the regulatory regime or the legal regime doesn't permit it. Sometimes that innovation may come from a person. Sometimes that idea or new process may come from a company. Sometimes it is just a matter of being able to collaborate with a different province in a way that isn't permitted in the existing regulatory regime.

In the legislation proposed, we defined "entity" as a person, a company, a province or another jurisdiction so that any sort of new innovation that was not going to be allowed could still get captured. That way, if there is something new, it could be introduced in a safe and secure manner.

[Traduction]

C'est très clair. Pourtant, comme on l'a dit plus tôt, ce n'est pas un bac à sable, mais un véritable désert. Nous accordons beaucoup de latitude et de pouvoir pour passer outre les règlements et les lois déjà adoptés par le Parlement.

C'est intéressant, parce que, ayant travaillé dans le cadre des législations européenne, canadienne, américaine et latino-américaine, c'est la première fois que je vois cela. Je suis vraiment inquiète et préoccupée. J'ai donc quelques questions à poser. Si vous pouvez y répondre aujourd'hui, tant mieux. Sinon, je vous prie de fournir vos réponses par écrit à la greffière.

Dans quelle mesure est-il nécessaire d'accorder ces exemptions non seulement aux entreprises, mais aussi à un particulier, à une société, à un partenariat ou à une association ou un organisme constitué en personne morale? Pourquoi est-ce nécessaire?

Ma deuxième question est la suivante : combien de projets et de technologies pensez-vous couvrir dans le cadre de cette réduction des formalités administratives? Quels sont les critères de sélection de ces technologies? Quel budget sera alloué à chacune de ces exemptions?

La dernière question concerne un sujet qui me préoccupe vraiment. À la question qu'on vous a posée plus tôt à propos de qui contrôle qui, vous avez répondu qu'un ministre peut décider des lois qui seront visées et du moment choisi pour réduire le fardeau administratif, mais qu'il va se contrôler lui-même pour voir s'il fait ce qu'il est censé faire, c'est-à-dire assurer la protection, la sécurité et la santé des Canadiens et de l'environnement. Je trouve qu'il y a là un conflit d'intérêts pour le ministre concerné.

M. Young : Je vous remercie de vos questions. En ce qui concerne votre première question, relative à la portée, l'objectif de ce projet de loi est de donner aux organismes de réglementation la possibilité d'autoriser l'introduction d'innovations émergentes, qu'il s'agisse de produits ou de services, sur le marché canadien. À l'heure actuelle, les régimes réglementaires existants ne le permettent pas toujours. Il est donc possible qu'une innovation ne puisse être introduite parce que le régime réglementaire ou juridique ne le permet pas. Parfois, cette innovation peut provenir d'une personne. Parfois, cette idée ou ce nouveau processus peut provenir d'une entreprise. Parfois, il s'agit simplement de pouvoir collaborer avec une autre province d'une manière qui n'est pas autorisée dans le régime réglementaire existant.

Dans le projet de loi, nous avons défini le terme « entité » comme une personne, une entreprise, une province ou une autre administration, afin que toute nouvelle innovation qui ne serait pas autorisée puisse tout de même être prise en compte. Ainsi, si quelque chose de nouveau se présente, cela pourrait être introduit de manière sûre et sécurisée.

The fact is that these authorities already exist internationally. Canada is definitely not the only country that has the sandbox authorities in place. When we created the drafting instructions, we looked extensively throughout the Organisation for Economic Co-operation and Development, or OECD members. We drew from Germany, France, South Korea and the United States. There are many instances of regulatory sandbox authorities at the national and sub-national levels in the United States as well. Within the federal government in Canada, they exist within many different legal regimes already. They are in the Canada Transportation Act, the Pilotage Act and the Canada Shipping Act. So these examples already exist.

What we are trying to do is allow for these to be introduced in a safe manner with regulatory oversight. It is still a complex process to actually run a sandbox, because you will see in the legislation and also in the associated policy that the minister needs to be convinced that there is a sufficient oversight regime in place to maintain the health and safety of Canadians and of the environment. So resources need to be dedicated to do this: to be able to find what the measurement is, how to evaluate whether the sandbox has worked and to make recommendations on whether a regulatory regime needs to be changed or the status quo is sufficient. That takes time and resources. That is why there are transparency provisions in the policy.

All this means that I don't actually expect that the sandboxes are going to be used very frequently. They are not used very frequently with the legislation that already exists within the current legal regime, so in extending it to more ministers, I'm not expecting a tsunami of projects to be launched. This is just one more tool to try to help regulators keep up with the ever-changing pace of technological advancement.

Regarding your last question, around who checks whom, as with any regulatory regime, it is up to the minister to enforce the rules for which he or she is responsible. Any derogation from the rules can be challenged through judicial review. There are exemptions in many pieces of legislation, not just for the purposes of testing, research or sandboxes, but also for emergency situations or other reasons. All of these are subject to judicial review if someone believes that the minister has acted in bad faith. So as long as the minister follows the rules that we are proposing in the legislation, they would still be subject to judicial review.

[Translation]

Senator Gignac: Welcome to the witnesses.

Le fait est que ces autorités existent déjà ailleurs dans le monde. Le Canada n'est assurément pas le seul pays à avoir mis en place des autorités chargées des bacs à sable. Au moment de préparer les instructions de rédaction, nous avons examiné en détail ce qui se fait dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Nous nous sommes inspirés de l'Allemagne, de la France, de la Corée du Sud et des États-Unis. Il existe également de nombreux exemples d'autorités réglementaires chargées des bacs à sable aux niveaux national et infranational aux États-Unis. Au sein du gouvernement fédéral canadien, il en existe déjà dans différents régimes juridiques. On les trouve dans la Loi sur les transports au Canada, la Loi sur le pilotage et la Loi sur la marine marchande du Canada. Il existe donc déjà des exemples.

Ce que nous essayons de faire, c'est de permettre l'introduction de ces innovations de manière sûre, sous la supervision des autorités réglementaires. La mise en œuvre d'un bac à sable reste un processus complexe, car, comme vous le verrez dans le projet de loi et dans la politique associée, le ministre doit être convaincu qu'un régime de surveillance suffisant est en place pour assurer la santé et la sécurité des Canadiens et de l'environnement. Il faut donc consacrer des ressources à cette tâche : trouver les critères de mesure, évaluer l'efficacité du bac à sable et formuler des recommandations sur la nécessité de modifier le régime réglementaire ou sur le maintien du statu quo. Cela demande du temps et des ressources. C'est pourquoi la politique contient des dispositions en matière de transparence.

Tout cela signifie que je ne m'attends pas à ce que les bacs à sable soient utilisés très fréquemment. Ils ne sont pas utilisés très fréquemment dans le cadre de la législation existante, donc je ne m'attends pas à ce qu'une avalanche de projets soit déclenchée si on étend leur utilisation à d'autres ministères. Il s'agit simplement d'un outil supplémentaire destiné à aider les organismes de réglementation à suivre le rythme effréné des progrès technologiques.

En ce qui concerne votre dernière question, à savoir qui contrôle qui, comme dans tout régime réglementaire, c'est au ministre qu'il appartient de faire respecter les règlements dont il est responsable. Toute dérogation aux règlements peut faire l'objet d'un contrôle judiciaire. Il existe des exemptions dans de nombreuses lois, non seulement en ce qui a trait aux essais, à la recherche ou aux bacs à sable, mais aussi en cas d'urgence ou pour d'autres raisons. Toutes ces exemptions peuvent faire l'objet d'un contrôle judiciaire si quelqu'un estime que le ministre a agi de mauvaise foi. Ainsi, tant que le ministre respecte les règles que nous proposons dans le projet de loi, le contrôle judiciaire est toujours possible.

[Français]

Le sénateur Gignac : Bienvenue aux témoins.

I have a question for the Department of Finance regarding the borrowing limit in Division 38. You asked for that limit to be increased not too long ago, in June 2024. We are now looking at Budget 2025, presented in November. This time the increase is \$420 billion, so it's substantial. We know that the borrowing requirements are much higher than the deficit, because while the deficit is \$78 billion and will stay as high as \$60 billion in the coming years, borrowing requirements will be between \$100 million and \$150 billion per year for the next five years. How long will you be able to operate without asking for another increase in the borrowing limit? I think it'll be closer to three years, rather than six.

Mr. Emde: Thank you for the question.

Economic, fiscal and political changes can happen at any time. When the borrowing limit was set in July 2024, the idea was that it would remain at that level for three years, until 2026-27. However, as you said, we found that it had to be increased before that.

One factor to consider is the timing of the budget presentation. We are now in a fall cycle. As a precaution, we decided that it would be better to make the changes to the 2025 budget rather than next year, in 2026, because that might be too close to the limit. It's true that we might be looking ahead more than we need to, but the government decided to be extra cautious. As for the increase, yes, that is a big number, but as I explained to Senator Marshall, the projection date has also changed. The previous time frame was 2026-27. Now, the projection extends to 2028-29.

[English]

Senator Gignac: I understand that. Going back to the history, usually with the financial requirement and the deficit, the gap was not as large. But now I have noticed that since 2024-25, that Crown corporation borrowing requirement is huge and is on a recurrent basis. It is not one shot. It seems to be a new strategy on the part of the federal government to use more Crown corporations, which does not affect the deficit on the balance sheet. Can you explain what happened? For example, with Build Canada Homes, you probably have \$5 billion or \$6 billion going to the borrowing requirement and not program spending. You also have other Crown corporations. Is that something new? Historically, I have not seen so much requirement for Crown corporations on a recurrent basis. Can you provide more information? It is a follow-up from the question asked by Senator Marshall.

J'ai une question pour le ministère des Finances sur la limite d'emprunt à la section 38. Vous avez demandé une augmentation de cette limite il n'y a pas très longtemps. C'était en juin 2024. Nous sommes rendus au budget de novembre 2025. Cette fois-ci, c'est une augmentation de 420 milliards de dollars. C'est donc substantiel. On sait que les besoins d'emprunt sont nettement plus élevés que le déficit, car si le déficit est de 78 milliards de dollars et qu'il s'élèvera à 60 milliards de dollars dans les prochaines années, les besoins d'emprunt vont être entre 100 et 150 milliards de dollars par année pour les cinq prochaines années. Combien de temps allez-vous pouvoir opérer sans nous redemander une augmentation de la limite d'emprunt? Cela me semble plus autour de trois ans que de six ans.

M. Emde : Merci pour la question.

Il y a toujours la possibilité de changements économiques, fiscaux et politiques. Quand le niveau d'emprunt maximum a été établi en juillet 2024, l'idée était que cela continuerait pour trois ans, donc jusqu'en 2026-2027. Par contre, comme vous l'avez dit, nous avons découvert qu'il était nécessaire de l'augmenter avant cela.

Une considération est le changement de la date de budget. Nous sommes maintenant dans un cycle d'automne. Nous avons décidé par prudence qu'il est préférable de faire les changements au budget de 2025 plutôt qu'à l'année prochaine, en 2026, car cela pourrait être trop proche de la limite maximale. Il est vrai que nous sommes peut-être plus à l'avance que nécessaire, mais par prudence, le gouvernement a décidé de procéder ainsi. En matière d'augmentation, il est vrai que ce montant est important, mais comme je l'ai expliqué à la sénatrice Marshall, nous avons aussi un changement de date de projection. La dernière date limite était de 2026-2027. Maintenant, la projection se fait jusqu'en 2028-2029.

[Traduction]

Le sénateur Gignac : Je comprends cela. Si l'on remonte dans le temps, généralement, les besoins financiers et le déficit n'étaient pas aussi importants. Or, j'ai remarqué que, depuis 2024-2025, les besoins d'emprunt des sociétés d'État sont énormes et récurrents. Il ne s'agit pas d'une mesure ponctuelle. Il semble que le gouvernement fédéral ait adopté une nouvelle stratégie consistant à recourir davantage aux sociétés d'État, ce qui n'a pas d'incidence sur le déficit inscrit au bilan. Pouvez-vous expliquer ce qui s'est passé? Par exemple, avec Maisons Canada, 5 ou 6 milliards de dollars sont probablement consacrés aux besoins d'emprunt et non aux dépenses de programme. Il y a aussi d'autres sociétés d'État. Est-ce quelque chose de nouveau? Historiquement, je n'ai jamais vu autant de besoins récurrents pour les sociétés d'État. Pouvez-vous nous donner plus d'informations? Il s'agit d'un suivi de la question posée par la sénatrice Marshall.

Mr. Emde: It is a good question. I can't speak to all that's going on around Crown corporation policy, but one thing to highlight is that, yes, Build Canada Homes is new. The other thing is that the government announced in Budget 2025 that the annual issuance limit of mortgage bonds has been increased from \$60 billion to \$80 billion. That's every year. That's a good part of what is going on. You are right, though, that there has been a policy decision to utilize the Crown corporations, particularly in what is going on with trade policy south of the border. Export Development Canada, or EDC, and the Business Development Bank of Canada, or BDC, are being used. I'm not sure about the extent to which it is a widespread policy.

Senator Gignac: Thank you. We will ask the minister. Thank you for your transparency. In the past, when the deficit was explained by program spending, it was normal to have a short duration of debt. Is it your thinking that if we go now, the deficit will be much more for capital investment, which is a long-term view, and so forth, plus the fact that Crown corporation is a long-term investment? Do you intend to increase the debt duration? The finance minister will decide, but does it make sense for you to recommend to the finance minister to extend the debt situation? What would the impact be on the provinces? Usually, provinces borrow long term and the federal government borrows short term. Do you have any thoughts about that?

Mr. Emde: It is a good question. I have certainly received that one before. At this point, we don't think there is a strong case to change our average term to maturity and extend our debt out longer. As you know, one consideration is that the provinces tend to borrow longer. We would not want to encroach on their space.

More importantly, we are always taking into consideration various factors. The cost of our debt is obviously going to be higher if we term it out longer. The flip side is that you can reduce your refinancing risk if you have longer maturity. We are balancing these things. At this point, we think that the appropriate balance is to maintain it where it is, which is 6.7 or 6.8 average maturity. We are thinking about it, but at this point, no change is imminent.

Senator Gignac: Thank you.

[Translation]

The Chair: I have a question for Mr. Young regarding red tape.

M. Emde : C'est une bonne question. Je ne peux pas parler de tout ce qui se passe autour de la politique relative aux sociétés d'État, mais il faut souligner que, oui, Maisons Canada est nouveau. L'autre élément à noter est que le gouvernement a annoncé dans le budget de 2025 que la limite annuelle d'émission d'obligations hypothécaires passait de 60 milliards à 80 milliards de dollars, et ce, pour chaque année. Cela explique en grande partie ce qui se passe. Vous avez toutefois raison de dire qu'il y a eu une décision politique d'utiliser les sociétés d'État, en particulier au regard de la politique commerciale menée au sud de la frontière. On fait appel à Exportation et développement Canada et à la Banque de développement du Canada. Je ne peux pas dire si cette politique est largement répandue.

Le sénateur Gignac : Merci. Nous poserons la question au ministre. Merci de votre transparence. Dans le passé, quand le déficit s'expliquait par les dépenses de programmes, il était normal que la dette soit de courte durée. Pensez-vous que, dorénavant, le déficit sera beaucoup plus lié aux investissements en capital, qui relèvent d'une vision à long terme, etc., ainsi qu'aux sociétés d'État pour lesquelles les investissements sont aussi à long terme? Avez-vous l'intention d'augmenter la durée de la dette? C'est le ministre des Finances qui décidera, mais est-il pensable que vous lui recommandiez de prolonger la dette? Quel serait l'impact sur les provinces? Habituellement, les provinces empruntent à long terme et le gouvernement fédéral emprunte à court terme. Qu'en pensez-vous?

M. Emde : C'est une bonne question. On me l'a déjà posée. À ce stade, nous ne pensons pas qu'il y ait de raison valable de modifier la durée moyenne des échéances et de prolonger la durée de notre dette. Comme vous le savez, l'un des facteurs à prendre en considération est que les provinces ont tendance à emprunter à plus long terme. Nous ne voudrions pas empiéter sur leur territoire.

Plus important encore, nous prenons toujours en considération divers facteurs. Le coût de la dette sera évidemment plus élevé si nous prolongeons la durée. D'un autre côté, une échéance plus longue permet de réduire le risque de refinancement. Nous essayons de trouver un équilibre entre ces deux aspects. À l'heure actuelle, nous pensons que le meilleur équilibre consiste à maintenir la durée moyenne à 6,7 ou 6,8 ans. Nous y réfléchissons, mais pour l'instant, aucun changement n'est imminent.

Le sénateur Gignac : Merci.

[Français]

Le président : J'ai une question pour M. Young sur la paperasse.

We really appreciate it when the Department of Finance sends us a list of possible questions we might have, along with the answers and explanations, but sometimes that list prompts other questions.

In response to the question about why the regulatory system can't keep up in order to justify the sandboxes and red tape reduction, the answer indicated that the current system has over 3,000 regulations, many of which are prescriptive and outdated. You say that most of the regulations are outdated, so here's the burning question: Why not simply get rid of those regulations? Have you identified which ones are outdated?

Mr. Young: Thank you for the question.

Since there are 3,000 regulations and it takes an average of 18 months to two years to make changes to regulations, it would be impossible to change everything to update the highly complex system of regulations that currently exists. Instead of making these changes and not knowing whether we're changing the right ones, we want to give ministers and departments the authority to really test a regulatory regime before making any changes to the regulations. This will give regulators the data they need to inform their decisions about changing regulations.

The Chair: Let me stop you there. What is the test? You said, "to really test a regulatory regime." What is the test? Is it the sandboxes?

Mr. Young: A sandbox does allow the minister to test a regulatory regime. As part of the regime, there will be the issue of exemption, which is important, but the conditions put in place at the same time are even more important.

The Chair: I understand. You said earlier that there would not be many exemptions, that they would be rare. Does that not help cut red tape and reduce the number of outdated regulations? On the one hand, you reassure us by saying that there won't be many, and on the other hand, you say this will serve to reduce the 3,000 regulations that are outdated. That seems contradictory.

Mr. Young: We don't think the 3,000 regulations will be reduced. At the Treasury Board Secretariat, we want to identify systematic issues that hinder innovation. We know that regulators do not have the opportunity to test the innovations that we're trying to bring to market.

The Chair: Why are you saying that? Another question asks for an example of an existing use of a regulatory sandbox. The Department of Finance explained that Transport Canada ran one to explore using light sport aircraft for pilot training. At the same

On apprécie beaucoup quand le ministère des Finances nous envoie une liste de questions et réponses qu'on pourrait avoir accompagnée d'explications, mais parfois cette liste soulève des questions.

À la question qui explique pourquoi le système réglementaire n'arrive pas à suivre le rythme pour justifier les fameux bacs à sable ou la réduction de la paperasse, on nous dit que le système actuel compte plus de 3 000 règlements, dont bon nombre sont normatifs et désuets. Vous dites que les règlements sont majoritairement désuets. Voici la question qui tue : pourquoi n'enlevez-vous pas plutôt les règlements? Les avez-vous déjà identifiés comme désuets?

M. Young : Merci de la question.

Comme il y a 3 000 règlements et qu'en moyenne cela prend 18 mois à 2 ans pour apporter des changements aux règlements, il n'est pas possible de tout changer pour mettre à jour le système très complexe de règlements qui existe actuellement. Au lieu de faire ces changements et de ne pas savoir si l'on fait les bons changements quand on les fait, on veut donc donner l'autorité aux ministres et aux ministères de vraiment mettre à l'essai un régime réglementaire avant de faire ces changements aux règlements. Ainsi, les régulateurs peuvent avoir des données qui pourraient éclairer leurs décisions quant à la façon de changer les règlements.

Le président : Je vous arrête. Quel est l'essai? Vous dites « on veut mettre à l'essai ». Quel est l'essai? Les bacs à sable?

M. Young : Un bac à sable permettra au ministre de mettre à l'essai un régime réglementaire. Dans le cadre du régime, il y aura la question d'exemption, qui est importante, mais les conditions qui seront mises en vigueur en même temps sont encore plus importantes.

Le président : Je vous suis. Vous avez dit plus tôt qu'il n'y aurait pas beaucoup d'exemptions et qu'elles seraient rares. Cela ne fait-il pas le travail pour réduire la paperasse et le nombre de règlements désuets? D'une part, vous nous rassurez en disant qu'il n'y en aura pas beaucoup, et d'autre part, vous dites que cela servira à réduire les 3 000 règlements qui sont désuets. Il me semble que c'est contradictoire.

M. Young : Nous ne pensons pas qu'il y aura une réduction de 3 000 règlements. Au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, on veut cerner les questions systématiques qui nuisent à l'innovation. On voit que les régulateurs n'ont pas la possibilité de mettre à l'essai ces innovations qu'on essaie d'introduire sur le marché.

Le président : Pourquoi dites-vous cela? Une autre question demande de donner un exemple d'utilisation actuelle de bac à sable. Le ministère des Finances nous parle de Transports Canada qui en ont fait un pour les aéronefs légers de catégorie

time, it states that this practice is not currently permitted under existing regulations. It's not permitted, but they did it anyway.

Mr. Young: That already exists, because some ministers have the authority under their respective acts to use sandboxes, and this includes the Minister of Transport under the Canada Transportation Act. They invoked that authority to test the new aircraft technology.

The Chair: Why not only include ministers who are likely to need this, rather than all ministers? Are the Minister Responsible for Seniors, the President of Treasury Board and the Minister of Indigenous Services included, or are all ministers included? Are we painting everyone with the same brush, rather than targeting the areas that need more innovation, such as transportation?

Mr. Young: That is being done. Some ministers already have these powers. We are trying to ensure that the regime is consistent across the government. What is happening now is that several ministers have these powers, but the conditions are different for each legislative regime.

The Chair: Can you provide us with a table listing the ministers who have these powers and the conditions that apply to each of them?

Mr. Young: We have examples of laws that already exist, such as the Canada Transportation Act. Another example is the Pilotage Act.

The Chair: There are several. It would take too long to list them all. Can you commit to sending us the laws that currently allow these sandboxes, with the conditions for each minister?

Mr. Young: We can send you some examples.

The Chair: All of the examples.

Mr. Young: I don't think we're in a position to review all existing laws. We have examples of how they are already being used.

The Chair: Send me whatever you find.

Regarding the pension fund, Ms. Doucette, the estimates document indicates that savings from retirements will amount to \$82 million per year and that \$1.5 billion will be taken out of the pension fund.

Ms. Doucette: That is not within my purview.

The Chair: Who is taking questions about pensions?

Ms. Labrie: I am.

sport pour la formation des pilotes. Simultanément, on dit qu'une pratique n'est actuellement pas permise selon la réglementation en vigueur. Ce n'est pas permis, mais ils l'ont fait tout de même.

M. Young : Cela existe déjà, car certains ministres ont l'autorité, selon leur loi, de faire des bacs à sable, notamment le ministre des Transports en vertu de la Loi sur les transports au Canada. Ils ont fait appel à cette autorité pour faire la mise à l'essai de cette nouvelle technologie d'aéronef.

Le président : Pourquoi ne pas avoir strictement les ministres susceptibles d'avoir ce genre d'élément plutôt que de mettre tous les ministres? La ministre responsable des aînés, le président du Conseil du Trésor et la ministre des Services aux Autochtones sont là-dedans ou tous les ministres? On peinture le mur au complet plutôt que de cibler les endroits où il pourrait y avoir plus d'innovations, dont les transports?

M. Young : Ça se fait. Des ministres ont déjà ces autorités. Nous essayons de nous assurer qu'il y a un régime consistant à travers le gouvernement. Ce qui se passe maintenant est que plusieurs ministres ont ces autorités, mais les conditions sont différentes pour chaque régime législatif.

Le président : Pouvez-vous nous fournir un tableau des ministres qui ont ces pouvoirs et les conditions d'exercice pour chacun?

M. Young : Nous avons des exemples de lois qui existent déjà, notamment la Loi sur les transports au Canada. Il y a la Loi sur le pilotage.

Le président : Il y en a plusieurs. Je ne veux pas y accorder de temps. Pouvez-vous vous engager à nous envoyer les lois qui permettent ces bacs à sable actuellement avec les conditions pour chacun des ministres?

M. Young : Nous pouvons vous envoyer des exemples.

Le président : Tous les exemples.

M. Young : Je ne crois pas que nous sommes dans la possibilité de faire l'examen de toutes les lois qui existent. Nous avons des exemples de la façon dont ils sont utilisés déjà.

Le président : Envoyez-moi ce que vous aurez trouvé.

Au sujet du fonds de pension, madame Doucette, dans le document des finances du budget, il est indiqué que l'économie des départs s'élèvera à 82 millions de dollars par année et qu'on retirera 1,5 milliard de dollars du fonds de pension.

Mme Doucette : Cela ne relève pas de moi.

Le président : Qui répond à la question des pensions?

Mme Labrie : Moi.

The Chair: We're told that \$1.5 billion is being taken from the pension fund to save \$82 million per year. This represents early retirement of approximately five years on average, resulting in potential savings of \$410 million. Why take \$1.5 billion from the pension fund to save \$410 million?

Ms. Labrie: The cost of early retirement to the pension plan has never been estimated before, because the law needs to be changed to get that estimate. This increases the pension plan's obligations by \$1.5 billion, because people are retiring five years earlier, or could do so.

The Chair: Will this increase premiums and obligations for pensioners and the employer?

Ms. Labrie: It does not increase premiums, but it does increase the pension plan's obligations.

The Chair: Did you consult with the unions and get them onside to do this?

Ms. Labrie: We did consult afterwards. We do not consult with unions on pension plans, because they are not negotiated. However, we have a committee made up of six union representatives, six employer representatives and one pensioner representative. These topics are discussed by that committee.

The Chair: They were consulted afterwards?

Ms. Labrie: For the budget.

The Chair: Thank you.

[English]

Senator Marshall: My questions are also for Mr. Young. You keep using the word "regulatory," but it applies to more than just regulations. The concern I have with the legislation is that the minister can override statutes that have been enacted by Parliament. I don't see within the legislation any requirement for public notice, consultation or independent review. There is a reference there to transparency, but I don't see the transparency.

Can you just tell me this: Is there something within the legislation that provides a rationale, risk assessment, disclosure regarding which provisions are being suspended up front or even reporting back to Parliament to let the parliamentarians know that the legislation they have enacted is being overwritten by a minister?

Mr. Young: Absolutely. The requirement to publish an exemption order is in the legislation. A minister will have to make it public as soon as it is feasible for them to do so.

Le président : On dit prendre 1,5 milliard de dollars dans le fonds de pension pour faire des économies de 82 millions par année. C'est un départ anticipé à la retraite d'environ 5 ans en moyenne, donc une économie potentielle de 410 millions de dollars. Pourquoi prendre 1,5 milliard de dollars dans le fonds de pension pour des économies de 410 millions de dollars?

Mme Labrie : La retraite anticipée a un coût au régime de retraite qui n'a pas été estimé par le passé, car il faut changer la loi pour avoir cette estimation. Cela augmente les obligations du régime de retraite de 1,5 milliard de dollars, car les gens prennent leur retraite cinq années plus tôt ou pourraient le faire.

Le président : Cela augmente donc les cotisations et les obligations des retraités et de l'employeur?

Mme Labrie : Cela n'augmente pas les cotisations, mais cela augmente les obligations du régime de retraite.

Le président : Avez-vous consulté ou reçu l'accord des syndicats pour faire cela?

Mme Labrie : Nous avons consulté par la suite. Nous ne consultons pas les syndicats sur les régimes de retraite, car ils ne sont pas négociés, mais nous avons un comité composé de six représentants des syndicats, six représentants de l'employeur et un représentant des retraités. Ces sujets sont discutés en comité.

Le président : Ils ont été consultés après?

Mme Labrie : Au moment du budget.

Le président : Merci.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Mes questions s'adressent également à M. Young. Vous utilisez sans cesse le mot « réglementaire », mais celui-ci s'applique à bien plus que la simple réglementation. Ce qui me préoccupe dans le projet de loi, c'est que le ministre peut passer outre aux lois adoptées par le Parlement. Je ne vois dans le projet de loi aucune exigence en matière d'avis public, de consultation ou d'examen indépendant. On fait référence à la transparence, mais je ne vois pas cette transparence.

Pouvez-vous simplement me dire s'il existe dans le projet de loi une disposition qui prévoit une justification, une évaluation des risques, la divulgation des dispositions qui sont suspendues dès le départ, ou même une communication avec le Parlement afin d'informer les parlementaires que les mesures législatives qu'ils ont adoptées sont outrepassées par un ministre?

M. Young : Absolument. L'obligation de publier un arrêté d'exemption est prévue dans le projet de loi. Un ministre devra le rendre public dès qu'il lui sera possible de le faire.

Senator Marshall: Can you tell me what section that is in?

Mr. Young: It is under the transparency section. I'm afraid my computer has just shut down. I don't have the exact numbers because they switched it around when it became part of the Budget Implementation Act, or BIA.

Senator Marshall: I'm looking at the section on transparency and parliamentary oversight. It says that the minister must "... make the order and the following information publicly accessible." Then it goes on to say, "The minister may exclude information that, in the minister's opinion, would be inappropriate to make publicly accessible."

There is a catch there that the minister will provide the information but can withhold what he or she deems — the term used is — "inappropriate." I don't know what that means.

I'm moving on now into the parliamentary and transparency oversight: It talks about the President of the Treasury Board and the reports that have to be laid before Parliament, but it doesn't specify as to what has to be included in those reports. Why would that not be specified?

Mr. Young: The minister will have to publish in the report which acts and regulations were exempted and the rationale for doing so in the decision making — that's part of the legislation — and then in the accompanying policy on regulatory sandboxes, which is a cabinet-directed policy, it includes more information on what sort of requirements would be published.

Senator Marshall: Given the seriousness of this, this legislation is very concerning. Why wouldn't the act that we are discussing here today not itself list what should be included in that report? This legislation is very broad and very serious. When you talk about reporting back to Parliament to tell them that legislation they have enacted has been overwritten by the minister, why would it not be significant enough to outline in the tabling of the report what has to be included in that report?

Mr. Young: You will find that the reporting requirements are actually stronger than in many other pieces of legislation that have the same sort of exemption authorities of regulation and enactment. This is providing some additional transparency than what exists in existing regimes. In order to try to ensure that we don't have to change the legislation on an ongoing basis, we put those requirements in policies so they can be brought up to date in a much more effective manner.

Senator Marshall: Okay, but the meaning of "effective" would depend on the reader. The point I'm making is that this is almost a frightening piece of legislation. It seems that when you go through it — it is not very long — there could and should be stricter controls. I have a real problem with the fact that after

La sénatrice Marshall : Pouvez-vous me dire dans quelle partie on peut trouver cela?

M. Young : C'est dans la partie sur la transparence. Je crains que mon ordinateur vienne de s'éteindre. Je n'ai pas les numéros exacts parce qu'ils ont été modifiés quand cela a été intégré à la Loi d'exécution du budget.

La sénatrice Marshall : Je regarde la partie sur la transparence et le contrôle parlementaire. Elle stipule que le ministre doit « rendre accessibles au public l'arrêté en question et les renseignements suivants ». Il est ensuite précisé ce qui suit : « Il peut toutefois exclure les renseignements qui, à son avis, ne devraient pas être rendus accessibles au public. »

Il y a là un hic, car le ministre fournira les renseignements, mais pourra retenir ceux qui, à son avis, « ne devraient pas » être rendus accessibles. Je ne sais pas ce que cela signifie.

Je passe maintenant au contrôle parlementaire et à la transparence : il est question du président du Conseil du Trésor et des rapports qui doivent être présentés au Parlement, mais il n'est pas précisé ce que ces rapports doivent contenir. Pourquoi cela n'est-il pas précisé?

M. Young : Le ministre devra publier dans le rapport les lois et règlements qui ont été exemptés et les raisons qui ont motivé cette décision — cela fait partie du projet de loi —, puis la politique d'accompagnement sur les bacs à sable réglementaires, qui est une politique dirigée par le Cabinet, inclura davantage d'informations sur le type d'exigences qui seraient publiées.

La sénatrice Marshall : Compte tenu du sérieux de cette question, ce projet de loi est très préoccupant. Pourquoi le projet de loi à l'étude aujourd'hui ne précise-t-il pas déjà ce qui doit être inclus dans ce rapport? Ce projet de loi a une portée très large et très sérieuse. Quand il est question de rendre compte au Parlement pour lui dire que les lois qu'il a adoptées ont été outrepassées par le ministre, pourquoi ne considère-t-on pas comme important de préciser ce qui doit être inclus dans ce rapport au moment de sa présentation?

M. Young : Vous constaterez que les exigences en matière de rapports sont en fait plus strictes que dans de nombreux autres textes législatifs qui prévoient le même type de pouvoirs d'exemption en matière de réglementation et de promulgation. Cela apporte une transparence supplémentaire par rapport aux régimes existants. Afin d'éviter d'avoir à modifier la législation à répétition, nous avons intégré ces exigences dans des politiques afin de pouvoir les mettre à jour de manière beaucoup plus efficace.

La sénatrice Marshall : D'accord, mais ce qu'on entend par « efficace » dépend du lecteur. Ce que je veux dire, c'est que ce projet de loi est presque effrayant. Quand on le lit — il n'est pas très long —, on se dit qu'il pourrait et devrait y avoir des contrôles plus stricts. J'ai vraiment du mal à accepter le fait que,

Parliament enacts legislation, a minister can override that legislation. If that does happen, I truly believe that the information that goes in that report to Parliament should be in the legislation itself. That's the way I feel.

Do I still have time?

The Chair: Maybe for a third round.

Senator Marshall: I wanted to go back to the housing issue. Thank you, Mr. Young.

[*Translation*]

Senator Forest: The issue of accountability that Senator Marshall mentioned is very important and often gets lost in the fog.

Ms. Boldt, I have two questions regarding Build Canada Homes. You talked about working with municipalities. Are you aware that developing new housing usually requires new infrastructure? This can include things like increasing the capacity of the water treatment plant or extending streets. Does the program offer support for the municipalities that are being asked to accommodate these new homes?

Ms. Boldt: Build Canada Homes has invested in housing, but there are also collaborations with other federal programs and tools to address infrastructure. There are infrastructure programs that promote housing. This is key to supporting new housing. Discussions will be held with other federal partners to ensure a level of support for housing when it comes to infrastructure as well.

Senator Forest: This is a huge challenge. Collaboration and communication channels among all of these programs are crucial. I am thinking in particular of small municipalities, which also have basic needs but don't always have the resources to sort through all the programs. Do you intend to consult with the main municipal associations — I am thinking of the Federation of Canadian Municipalities — in order to be effective and optimize our investments in this sector?

Ms. Boldt: Absolutely. Discussions will be held with municipalities, as well as with the provinces and territories. It's important to have a mixture of support in terms of federal, provincial and community contributions. I think Build Canada Homes is looking to ensure that there is collaboration among the various levels of government.

Senator Forest: We will eagerly watch the progress of your initiatives and get back to you next year.

après l'adoption d'un projet de loi par le Parlement, un ministre puisse passer outre les mesures prévues dans ce projet de loi. Si cela se produit, je crois sincèrement que les informations qui doivent figurer dans le rapport au Parlement devraient être incluses dans le projet de loi lui-même. C'est mon opinion.

Est-ce qu'il me reste du temps?

Le président : Peut-être pour la troisième série de questions.

La sénatrice Marshall : Je voulais revenir sur la question du logement. Merci, monsieur Young.

[*Français*]

Le sénateur Forest : La question de la reddition de comptes mentionnée par la sénatrice Marshall est fort importante et elle passe souvent dans le brouillard.

Madame Boldt, j'ai deux questions concernant le programme Maisons Canada. Vous avez parlé de collaboration avec les municipalités. Est-ce que vous êtes sensibilisée au fait que si nous voulons développer de nouveaux logements, cela prend généralement de nouvelles infrastructures? Par exemple, l'augmentation de la capacité de l'usine de traitement des eaux ou la prolongation de rues. Est-ce que le programme peut offrir un soutien aux municipalités qui doivent accueillir ces nouveaux logements?

Mme Boldt : Maisons Canada a fait des investissements en logement, mais il y a aussi des collaborations avec d'autres programmes et outils fédéraux en ce qui concerne l'infrastructure. Il y a des programmes pour les infrastructures favorisant les logements. C'est la clé pour soutenir les nouveaux logements. Il y aura des discussions avec les autres partenaires fédéraux pour assurer un niveau de soutien pour le logement en ce qui concerne aussi l'infrastructure.

Le sénateur Forest : Le défi est tellement grand. Il est capital d'avoir une collaboration et des passerelles de communication entre l'ensemble de ces programmes. Je pense surtout aux petites municipalités qui ont elles aussi des besoins fondamentaux, mais qui n'ont pas toujours les ressources adéquates pour démêler l'ensemble des programmes. Est-ce que vous avez l'intention de consulter les grandes unions municipales — je pense ici à la Fédération canadienne des municipalités — pour être efficace et optimiser nos investissements dans ce secteur?

Mme Boldt : Absolument. Il y aura des discussions avec les municipalités, mais aussi avec les provinces et les territoires. Il est vraiment important d'avoir un mélange de soutien en ce qui concerne les contributions fédérales, provinciales et pour les communautés. Je pense que Maisons Canada aspire à avoir une collaboration entre les différents ordres de gouvernement.

Le sénateur Forest : Nous allons suivre vos initiatives en ce sens avec enthousiasme et vous revenir l'an prochain.

[English]

Senator Cardozo: I have a couple more questions about Build Canada Homes. I want to pursue the question a bit further from what Senator Ross was asking.

In terms of the transition housing and the Nunavut housing, can you say a little bit more about what's involved and how quickly we will see this happening? It's December 2025 now. It may be hard to build things in Nunavut at this time of year. Will we see housing happening in Nunavut in the summer or the spring?

And on the transition housing, can you say a little bit more about who gets to use it and for how long? Does it link to other, more permanent housing? I assume transition housing is providing short-term housing for people who are unhoused currently, and they would be transitioned to permanent housing. Am I right?

Ms. Boldt: I will begin with the questions around the Nunavut housing. It was announced in September. Since that time, there have been conversations taking place with Nunavut Housing Corporation and the Government of Nunavut, wanting to ensure from an Inuit perspective as well that we are drawing in those conversations. Build Canada Homes has been having a series of conversations on what that agreement will look like.

At this point, the announcement was for over 700 housing units, so we want to ensure that we maximize the number of housing units but also have 30% of those factory-built. That is another element. Obviously, in the North, the construction season is different, and the construction techniques are going to be different. This is a piece they are working into that conversation.

Time definitely is of the essence, and they are working to have shovels in the ground as quickly as possible, but at this point it has been focused on wanting to land that agreement on what the joint collaboration will look like between the federal government, from Nunavut and with Indigenous partners.

Senator Cardozo: In the meantime, is someone in the South starting to build the prefab parts of what will be in the houses? Or does that not start until all the agreements are inked?

Ms. Boldt: There are definitely conversations taking place with factory-built options. On this one, I don't have the insight for the particular deal. It is definitely a key piece of the conversation around what the agreement looks like and to what extent will factory-built, prefabricated housing be able to be pulled in and leveraged.

[Traduction]

Le sénateur Cardozo : J'ai encore quelques questions au sujet du programme Maisons Canada. Je voudrais approfondir un peu la question posée par la sénatrice Ross.

En ce qui concerne les logements de transition et les logements au Nunavut, pourriez-vous nous en dire un peu plus sur ce qui est prévu et sur le délai dans lequel cela se fera? Nous sommes en décembre 2025. Il peut être difficile de construire au Nunavut à cette période de l'année. Les logements seront-ils construits au Nunavut au printemps ou à l'été?

En ce qui concerne les logements de transition, pourriez-vous nous en dire un peu plus sur les personnes qui pourront en bénéficier et pour combien de temps? Ces logements sont-ils liés à d'autres logements plus permanents? Je suppose que les logements de transition offrent un hébergement à court terme aux personnes qui sont en situation d'itinérance, avant qu'elles ne soient orientées vers un logement permanent. Est-ce exact?

Mme Boldt : Je commencerai par les questions concernant le logement au Nunavut. L'annonce a été faite en septembre. Depuis, des discussions ont eu lieu avec la Société d'habitation du Nunavut et le gouvernement du Nunavut, afin de s'assurer que le point de vue des Inuits soit également pris en compte dans ces discussions. Maisons Canada a mené une série de discussions sur la forme que prendra cet accord.

À ce stade, l'annonce portait sur plus de 700 logements, nous voulons donc nous assurer de maximiser le nombre de logements, mais aussi de faire en sorte que 30 % d'entre eux soient préfabriqués. C'est un autre élément. Il est évident que, dans le Nord, la saison de construction est différente et que les techniques de construction seront différentes. C'est un élément dont ils discutent présentement.

Le temps est sans aucun doute un facteur essentiel, et ils s'efforcent de commencer les travaux le plus rapidement possible, mais pour l'instant, ils se concentrent sur la conclusion d'un accord sur la forme que prendra la collaboration entre le gouvernement fédéral, le Nunavut et les partenaires autochtones.

Le sénateur Cardozo : En attendant, la construction des éléments préfabriqués des maisons a-t-elle commencé dans le Sud? Ou bien ne commencera-t-elle qu'une fois tous les accords signés?

Mme Boldt : Il y a certainement des discussions en cours concernant les options relatives à la construction en usine. Sur ce point, je n'ai pas d'informations sur l'accord en question. Il s'agit assurément d'un élément clé de la discussion concernant la forme que prendra l'accord et la mesure dans laquelle les maisons préfabriquées en usine pourront être intégrées et mises à profit.

Then, on your question on supportive and transitional housing, this is an element that will rely on that collaboration that we were talking about with the provincial, territorial and community partners.

As it relates to transitioning them into other housing, I think this really drives at the importance of, again, the housing continuum. So you have shelters, and then that moves into supportive and transitional housing, and then you move into the non-market housing space, which is where Build Canada Homes is trying to focus its efforts, considering the mandate of where the federal government should focus its efforts and ensure it is not displacing others who are already working in the housing system. The idea here is that if you can build up the capacity and grow the size — whether we're talking about community housing, co-operatives or not-for-profits — you have more housing units. Then, ideally, the idea is that you can transition into these housing units. At this point, it is a very small share of the housing sector. Non-market housing is about 4% — lower than 7%, which is the OECD average, and lower than other jurisdictions like the U.K. and France, which are more like 14% to 16%.

So growing that supply should hopefully create a bit of a channel into more affordable housing.

Senator Cardozo: Does this provide housing to those folks who are left with nothing but encampments? Is the federal government able to help any of them have a proper roof over their heads?

Ms. Boldt: At this point, Build Canada Homes wants to work in collaboration with some of the other federal tools that we have out there, in particular those that relate to homelessness. We talked about Reaching Home and wanting to complement those efforts but not duplicate. There is the \$1 billion supportive and transitional housing piece, but at this point, when you're going into more of the encampments and the homelessness supports, that is through programs such as Reaching Home.

Senator Galvez: My question is to Mr. Young. You gave an example of another jurisdiction where this sandbox has been created, but I think you haven't told us what problems that this has created in this jurisdiction where this sandbox has been applied.

We know of examples where untested products are put into the market. We know that, for example, once the companies get out of the sandbox, they have difficulty scaling up because the market doesn't have these sandboxes. And there are even unintended fraud situations, for example, in vaccines or medications, where you allow not disclosing some ingredients and then something goes into the market.

Ensuite, pour répondre à votre question sur les logements de transition et les logements supervisés, il s'agit d'un élément qui dépendra de la collaboration dont nous avons parlé avec les partenaires provinciaux, territoriaux et communautaires.

En ce qui concerne la transition vers d'autres types de logements, je pense que cela souligne encore une fois l'importance du continuum du logement. Il y a donc les refuges, puis les logements supervisés et les logements de transition, et enfin les logements hors marché, sur lesquels Maisons Canada tente de concentrer ses efforts, en tenant compte du mandat du gouvernement fédéral qui implique de cibler ses efforts et de veiller à ne pas supplanter d'autres acteurs qui travaillent déjà dans le secteur du logement. L'idée ici est que, s'il est possible d'accroître la capacité et le nombre — qu'il s'agisse de logements communautaires, de coopératives ou d'habitations sans but lucratif —, on dispose alors de plus de logements. L'idée est ensuite, dans l'idéal, de permettre la transition vers ces logements. À l'heure actuelle, cela ne représente qu'une très petite part du secteur du logement. Les logements hors marché représentent environ 4 %, soit moins que la moyenne de l'OCDE, qui est de 7 %, et moins que d'autres pays comme le Royaume-Uni et la France, où ils représentent plutôt 14 % à 16 %.

L'augmentation de l'offre devrait donc, espérons-le, créer une sorte de passerelle vers des logements plus abordables.

Le sénateur Cardozo : Cela permet-il de fournir un logement aux personnes qui n'ont d'autre choix que de vivre dans des campements? Le gouvernement fédéral est-il en mesure d'aider certaines d'entre elles à avoir un toit au-dessus de leur tête?

Mme Boldt : À ce stade, Maisons Canada souhaite travailler de concert avec d'autres outils fédéraux dont nous disposons, en particulier ceux qui concernent les itinérants. Nous avons parlé du programme Vers un chez-soi et de notre volonté de compléter ces efforts sans les dupliquer. Il y a le volet des logements de transition et des logements supervisés, d'une valeur de 1 milliard de dollars, mais à ce stade, en ce qui concerne les campements et l'aide aux itinérants, cela passe par des programmes tels que Vers un chez-soi.

La sénatrice Galvez : Ma question s'adresse à M. Young. Vous avez donné l'exemple d'un autre pays où ce genre de bac à sable a été créé, mais je pense que vous ne nous avez pas dit quels problèmes ont été causés par l'utilisation de ce bac à sable.

On connaît des cas où des produits non testés ont été mis sur le marché. On sait que, par exemple, une fois que les entreprises sortent du bac à sable, elles ont du mal à se développer parce que ce genre de bac à sable n'existe pas dans le marché. On a même entendu parler de cas de fraude involontaire, par exemple dans le domaine des vaccins ou des médicaments, où on a autorisé la non-divulgaration de certains ingrédients, puis le produit a été mis sur le marché.

Yes, jurisdictions are adopting this, but there are a lot of unintended consequences. As my colleague said, if you are ditching laws, how can we have oversight on this? Can you please explain?

Mr. Young: I can't speak for what goes on in other jurisdictions, but I can speak to the Canadian marketplace. The important part to remember about a regulatory sandbox is that it will still have regulatory oversight. So it is not an exemption with a carte blanche or an ability to allow any product to be introduced without any sort of supervision. The whole point is that it will continue to have regulatory supervision with conditions imposed by the minister, and those conditions are meant to test what a new regulatory regime could be and inform whether changes to the existing regulatory regime should be made — and, if so, how.

It allows you to test what sort of regulatory regime would allow for a new product to be introduced safely while still monitoring the product as it's introduced.

Currently within Canada, we have different ways of regulating products. There are post-market approvals and pre-market approvals. So consumer products, for example, are post-market approvals. They are introduced and they are allowed to be introduced to — anything you buy in the dollar store, for example, unless someone complains, and Health Canada will then issue a product recall, for example.

It all depends on what sort of regulatory regime exists for that kind of product. There may already be circumstances where products can be introduced into the marketplace without any sort of federal regulation applying to it before it's introduced.

Senator Ross: My question is about Part 5, Division 38. In 2017, the Borrowing Authority Act was \$1.168 trillion, and now it's going to \$2.541 trillion. Looking at projected deficits and growing debt, obviously this gives us legal room to keep borrowing, but at what point would it be unsustainable? Do you think this could impact our credit rating?

Mr. Emde: Thank you for the question. In terms of fiscal sustainability, the government continues to publish a long-term fiscal outlook. It was part of this budget in November. It continues to show that federal debt is on a declining path.

In terms of our credit rating, I can say we're in very frequent contact with all the credit rating agencies. Before the budget, they were wanting to know as much as they could, and we have

Oui, des pays adoptent ce système, mais il y a beaucoup de conséquences imprévues. Comme l'a dit ma collègue, si on passe outre les lois, comment peut-on exercer un contrôle? Pouvez-vous nous expliquer?

M. Young : Je ne peux pas parler de ce qui se passe ailleurs, mais je peux parler du marché canadien. Ce qu'il faut retenir à propos d'un bac à sable réglementaire, c'est qu'il continuera d'être soumis à une surveillance réglementaire. Il ne s'agit donc pas d'une exemption avec carte blanche ou d'une possibilité d'autoriser la mise sur le marché de n'importe quel produit sans aucune forme de supervision. Le but est de maintenir la supervision réglementaire avec des conditions imposées par le ministre, et ces conditions visent à tester ce que pourrait être le nouveau régime réglementaire et à déterminer si des changements doivent être apportés au régime réglementaire existant et, le cas échéant, de quelle manière.

Cela vous permet de tester quel type de régime réglementaire permettrait d'introduire un nouveau produit en toute sécurité tout en continuant à surveiller le produit au moment de son introduction.

Présentement, au Canada, il existe différentes façons de réglementer les produits. Il y a les autorisations postérieures à la mise en marché et les autorisations préalables à la mise en marché. Les produits de consommation, par exemple, font l'objet d'autorisations postérieures à la mise en marché. Ils sont mis en marché et leur mise en marché est autorisée... tout ce que vous achetez dans un magasin à un dollar, par exemple, à moins que quelqu'un ne se plaigne, auquel cas Santé Canada émettra un rappel de produit, par exemple.

Tout dépend du type de régime réglementaire en vigueur pour ce type de produit. Il existe peut-être déjà des circonstances dans lesquelles des produits peuvent être mis sur le marché sans qu'aucun règlement fédéral ne s'applique avant leur mise en vente.

La sénatrice Ross : Ma question concerne la partie 5, section 38. En 2017, le montant prévu dans la Loi autorisant certains emprunts était de 1,168 billion de dollars, et il passe maintenant à 2,541 billions de dollars. Au vu des déficits prévus et de l'augmentation de la dette, cela nous donne évidemment la possibilité légale de continuer à emprunter, mais à partir de quel moment cela deviendrait-il insoutenable? Pensez-vous que cela pourrait avoir un impact sur la note de crédit du Canada?

M. Emde : Je vous remercie de votre question. En ce qui concerne la viabilité financière, le gouvernement continue de publier des perspectives financières à long terme. Elles faisaient partie du budget de novembre. Elles continuent de montrer que la dette fédérale est sur une trajectoire descendante.

En ce qui concerne la note de crédit du Canada, je peux dire que nous communiquons très fréquemment avec toutes les agences de notation. Avant le budget, elles voulaient en savoir le

had follow-ups with a few of them after the budget, and all of them have maintained their current credit rating and outlook for Canada.

So the message is still positive on this front. Canada has a AAA credit rating with three of the top four credit rating agencies. Clearly, they see a lot of strengths for Canada. They do always point out that the fiscal situation is something they are keeping an eye on.

What they have highlighted to us is that they understand what the government is trying to do — really attempting to increase capital investment and address productivity and housing issues. From their point of view, Canada is starting from a strong fiscal position, so you have got that room to make those changes. What they really want to see is the longer-term plan, like if it is sustainable and there is a credible path. That is what they will keep an eye on is the forecast and the projections and the changes to that.

I would say it's so far, so good, and they are convinced that the government's plan is reasonable, and so we just continue to have conversations with them.

Senator Ross: In less than eight years, it's more than doubled, though — the borrowing authority. What will happen in the next eight years? How far can it go?

Mr. Emde: It's a good question. I don't know. Obviously, there are a lot of things that are affecting the amount that the government borrows. There is the economic side, where unexpected things happen, and then there are the policy decisions. So it's a combination of those things. I don't want to speculate for Canada where those limits are. Clearly, for people that remember back to a few decades ago, Canada had reached levels that financial markets were concerned about. So I think that is still in the public consciousness and in the government's mind as they think about this, that there are limits, and so it's trying to find that balance.

Senator Ross: Thank you, Mr. Emde.

Senator Kingston: My questions are around Division 7. I'm old enough to remember when something like this happened before, in terms of an early pension offering, during the 1990s. Am I correct in thinking that this has a lot of similarities? Are we working on lessons learned from that particular exercise? I think there were some positives that came out of it even in terms of how it was handled and so on, but I'm sure there were things that could have been done better. I would just like you to comment on lessons learned from that experience in the 1990s, which seemed to me to be somewhat similar.

plus possible, et nous avons fait le suivi avec certaines d'entre elles après le budget. Toutes ont maintenu leur note de crédit et leurs perspectives actuelles pour le Canada.

Le message reste donc positif sur ce front. Le Canada bénéficie d'une note de crédit AAA auprès de trois des quatre principales agences de notation. Il est clair qu'elles voient beaucoup de points forts pour le Canada. Elles soulignent toujours qu'elles surveillent de près la situation financière du pays.

Elles nous ont fait savoir qu'elles comprenaient les intentions du gouvernement, qui cherche réellement à augmenter les investissements en capital et à s'attaquer aux problèmes de productivité et de logement. De leur point de vue, le Canada part d'une situation financière solide, ce qui lui laisse la marge de manœuvre nécessaire pour apporter ces changements. Ce qu'elles veulent vraiment voir, c'est un plan à plus long terme, qui soit durable et crédible. Elles continueront donc de surveiller les prévisions et les projections, ainsi que les changements qui y sont apportés.

Je dirais que jusqu'à présent, tout va bien, et les agences sont convaincues que le plan du gouvernement est raisonnable. Nous continuons donc simplement les discussions avec elles.

La sénatrice Ross : En moins de huit ans, le pouvoir d'emprunt a toutefois plus que doublé. Que se passera-t-il au cours des huit prochaines années? Jusqu'où cela peut-il aller?

M. Emde : C'est une bonne question. Je l'ignore. De toute évidence, de nombreux facteurs influent sur le montant emprunté par le gouvernement. Il y a le volet économique, où des événements imprévus peuvent survenir, et puis il y a les décisions stratégiques. C'est donc une combinaison de ces éléments. Je ne veux pas spéculer sur les limites du Canada. Il est clair que, pour ceux qui se souviennent de ce qui s'est passé il y a quelques décennies, le Canada avait atteint des niveaux qui inquiétaient les marchés financiers. Je pense donc que le public et le gouvernement ont toujours à l'esprit, lorsqu'ils réfléchissent à cette question, qu'il existe des limites, et le gouvernement essaie donc de trouver un équilibre.

La sénatrice Ross : Merci, monsieur Emde.

La sénatrice Kingston : Mes questions portent sur la section 7. Je suis assez âgée pour me souvenir d'un événement similaire qui s'est produit dans les années 1990 concernant une offre de retraite anticipée. Ai-je raison de penser qu'il y a beaucoup de similitudes? Tirons-nous des leçons de cette expérience particulière? Je pense qu'il y a eu des aspects positifs, notamment en matière de gestion, mais je suis sûr que certaines choses auraient pu être mieux faites. J'aimerais simplement que vous nous parliez des leçons tirées de cette expérience des années 1990, qui me semble assez similaire.

Ms. Labrie: We are looking at the lessons learned that were done in the 1990s. There was a report done that we are now analyzing. It is a little bit different from what was done in the 1990s. This is a voluntary departure program, and it was not voluntary in the 1990s. It was involuntary. On top of that, in the 1990s, you had a cash incentive as well with the early departure that you don't have at this time. It is really just an early retirement incentive, which is voluntary for the people that have the means to use it.

Senator Kingston: There was a voluntary aspect in the 1990s. I remember that as well.

Ms. Labrie: I would have to go back. I was, unfortunately, not part of the 1990s program. I have read up on it, but I would have to go back to confirm.

Senator Kingston: Could we be provided with a link to the report you speak of?

Ms. Labrie: Yes, for sure.

[Translation]

Senator Gignac: My question is for Ms. Boldt from Build Canada Homes.

I would like you to reassure us a bit. The Parliamentary Budget Officer's report raised a few eyebrows. The report states that, in terms of budgetary expenditures, \$7.3 billion will be allocated to Build Canada Homes over the next few years. However, the Parliamentary Budget Officer estimates that the impact will be only 26,000 units over five years. If I do the math, this comes to \$280,000 per unit. I find that quite expensive. Do you agree with the Parliamentary Budget Officer's estimates of the impact on residential construction? If not, do you have any other estimates to share with us?

Ms. Boldt: Thank you for the question.

The Parliamentary Budget Officer actually used estimates based on federal contributions only. So this doesn't take into account contributions from other partners. Build Canada Homes and the current maintenance and CMHC programs absolutely do include contributions from other partners. This is one approach to covering all the costs of the units.

[English]

Senator Gignac: My question was about how effective this program is, because if it has a \$7-billion impact on the deficit and you accelerate by only 26,000 unit starts, it's not huge, and that is quite expensive by unit. My question is more about

Mme Labrie : Nous examinons les leçons tirées dans les années 1990. Un rapport a été rédigé, que nous analysons actuellement. La situation est légèrement différente de celle des années 1990. Il s'agit d'un programme de départ volontaire, alors que dans les années 1990, le départ n'était pas volontaire, mais obligatoire. De plus, dans les années 1990, il y avait une incitation financière pour les départs anticipés, ce qui n'est pas le cas actuellement. Il s'agit en réalité d'une incitation à la retraite anticipée, qui est volontaire pour les personnes qui ont les moyens d'y avoir recours.

La sénatrice Kingston : Il y avait un aspect volontaire dans les années 1990. Je m'en souviens également.

Mme Labrie : Il faudrait que je vérifie. Je n'ai malheureusement pas participé au programme des années 1990. J'ai lu des documents à ce sujet, mais je devrai vérifier pour confirmer.

La sénatrice Kingston : Pourriez-vous nous fournir un lien vers le rapport dont vous parlez?

Mme Labrie : Oui, bien sûr.

[Français]

Le sénateur Gignac : Ma question s'adresse à Mme Boldt, de Maisons Canada.

J'aimerais que vous nous rassuriez un peu. Le rapport du directeur parlementaire du budget nous a fait sourciller. On y mentionne qu'au chapitre des dépenses budgétaires, il y aura 7,3 milliards de dollars au cours des prochaines années qui seront octroyés à Maisons Canada. Cependant, le directeur parlementaire du budget estime que l'impact sera uniquement de 26 000 logements sur cinq ans. Si je fais le calcul, on parle donc 280 000 \$ par unité. Je trouve cela très cher. Êtes-vous d'accord avec les estimations du directeur parlementaire du budget au sujet de l'impact sur la construction résidentielle? Sinon, auriez-vous d'autres estimations que vous pourriez partager avec nous?

Mme Boldt : Merci de la question.

En fait, le directeur parlementaire du budget a utilisé les estimations en utilisant seulement les contributions fédérales. Alors, cela ne prend pas en compte les contributions des autres partenaires. Avec Maisons Canada et aussi avec les programmes actuels de maintenance et de la SCHL, il y a absolument des contributions d'autres partenaires et c'est une approche pour couvrir tous les coûts des unités.

[Traduction]

Le sénateur Gignac : Ma question portait sur l'efficacité de ce programme, car s'il a des répercussions de 7 milliards de dollars sur le déficit et qu'il ne permet de construire que 26 000 logements, ce n'est pas énorme, et cela revient assez cher

whether you believe that the impact will be minimal. They say the impact will be only 2% on annual housing starts per year, so it looks like peanuts to me.

[*Translation*]

Ms. Boldt: I think that there will be simulations.

[*English*]

The idea is that Build Canada Homes is also going to be catalyzing. This is a piece that should have a multiplier effect for the amount of housing that it will be able to support the building of.

If you're able to have these modern methods of construction, the more innovative homebuilding techniques, not only is Build Canada Homes going to directly support housing that uses these techniques, but then you also create that sustained demand. Ideally, that can be something that becomes mainstreamed across the homebuilding industry. So you can imagine how indirectly Build Canada Homes will also contribute to a much larger supply of housing.

Senator Gignac: What about the fact that the federal planned spending on the housing program is set to decline by 56% over the next five years because you have a Build Canada Homes increase but CMHC will decline? So overall, the federal government will reduce their effort on the housing sector. Is what was mentioned true?

Ms. Boldt: I know we spoke earlier about the National Housing Strategy. While it does, you can see that there is that upcoming — right now it looks like an upcoming decline because there will need to be a decision about renewing the National Housing Strategy. A lot of the funding support that flows through that strategy, Build Canada Homes is not meant —

Senator Gignac: Sorry to interrupt. You mentioned to me that if the government renews this kind of program on housing, the deficit will be higher in the next five years than what they have already said because the deficit is based on the fact of the phasing out of CMHC. So if the government wants to maintain its effort on housing, it is ultimately a deficit coming.

Ms. Boldt: There will need to be a decision about whether or not to renew the National Housing Strategy. I would say that provincial and territorial partners have expressed their desire to see that renewed. Build Canada Homes is not meant to replace all of the programs in the National Housing Strategy.

Senator Gignac: Thank you.

par unité. Ma question vise davantage à savoir si vous pensez que l'impact sera minime. On dit que l'impact ne sera que de 2 % sur les mises en chantier annuelles, ce qui me semble insignifiant.

[*Français*]

Mme Boldt : À mon avis, il y aura des simulations.

[*Traduction*]

L'idée, c'est que le programme Maisons Canada aura également un effet catalyseur. Il devrait avoir un effet multiplicateur sur le nombre de logements qu'il permettra de construire.

Si vous pouvez utiliser des méthodes de construction modernes, des techniques de construction de maisons plus innovantes, non seulement Maisons Canada soutiendra directement les logements qui utilisent ces techniques, mais vous créez également une demande soutenue. Idéalement, cela pourrait devenir la norme dans l'ensemble du secteur de la construction domiciliaire. Vous pouvez donc imaginer à quel point Maisons Canada contribuera indirectement à une offre beaucoup plus importante de logements.

Le sénateur Gignac : Qu'en est-il du fait que les dépenses fédérales prévues pour le programme de logement devraient diminuer de 56 % au cours des cinq prochaines années, car les fonds alloués à Maisons Canada vont augmenter, mais ceux de la SCHL vont diminuer? Donc, dans l'ensemble, le gouvernement fédéral réduira ses efforts dans le secteur du logement. Ce qui a été mentionné est-il vrai?

Mme Boldt : Je sais que nous avons parlé tout à l'heure de la Stratégie nationale sur le logement. C'est vrai, mais vous pouvez voir qu'il y a cette prochaine... pour l'instant, cela semble être une baisse à venir, car il faudra prendre une décision concernant le renouvellement de la Stratégie nationale sur le logement. Une grande partie du soutien financier qui passe par cette stratégie, Maisons Canada n'est pas destiné...

Le sénateur Gignac : Je suis désolé de vous interrompre, mais vous m'avez dit que si le gouvernement renouvelle ce type de programme de logement, le déficit sera plus élevé au cours des cinq prochaines années que ce qu'il a déjà annoncé, car le déficit est fondé sur l'élimination progressive de la SCHL. Donc, si le gouvernement veut maintenir ses efforts en matière de logement, cela entraînera finalement un déficit.

Mme Boldt : Il faudra décider s'il convient ou non de renouveler la Stratégie nationale sur le logement. Je dirais que les partenaires provinciaux et territoriaux ont exprimé leur souhait de la voir renouvelée. Le programme Maisons Canada n'est pas destiné à remplacer tous les programmes de la Stratégie nationale sur le logement.

Le sénateur Gignac : Merci.

[Translation]

The Chair: This is probably part of the \$400 billion.

[English]

Senator Marshall: Thank you very much. I want to go back to Build Canada Homes and the operating agency. Where is the authority to establish the operating agency? Because I would have thought that Bill C-15 would create Build Canada Homes. All it is doing is getting the money out the door. What is this operating agency you referred to earlier?

Ms. Boldt: A special operating agency is something that Treasury Board has the authority to establish within a department. You do need to have departmental enabling legislation, which provides the legal framework for any special operating agencies that are within it —

Senator Marshall: You don't have the departmental legislation, but you are saying Treasury Board has issued something to create it as an operating agency. Can you send that to the clerk? I would like to take a look at that.

The other question I have is this: The \$11.5 billion that is going to go to Build Canada Homes, which I guess would be the operating agency, or “any other entity designated” Has there been another entity designated to receive that \$11.5 billion?

Ms. Boldt: For “any other entity designated” the idea there is that if there is a decision to introduce legislation which would create Build Canada Homes as a legislated entity, that would then have the ability to also draw upon that funding. On that decision on an end form for Build Canada Homes, there has not yet been a decision there.

I want to be clear on the legal framework right now. Housing, Infrastructure and Communities Canada does have a legal framework. We have departmental legislation. So that is the legislation under which Build Canada Homes is currently bound.

Senator Marshall: But it's not the governance structure for Build Canada Homes. You are saying there has been no other entity designated at this point.

Ms. Boldt: No. The intention with the legislation you see before you is that Build Canada Homes in the special operating agency —

Senator Marshall: When do you think we will see the enabling legislation for Build Canada Homes? That's my last question.

[Français]

Le président : Cela fait probablement partie des 400 milliards de dollars.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup. Je voudrais revenir sur le programme Maisons Canada et l'organisme de service. Où se trouve le pouvoir de créer l'organisme de service? Je pensais que le projet de loi C-15 créerait le programme Maisons Canada. Tout ce qu'il fait, c'est débloquer les fonds. Quel est cet organisme de service dont vous avez parlé tout à l'heure?

Mme Boldt : Le Conseil du Trésor a le pouvoir de créer un organisme de service spécial au sein d'un ministère. Il faut disposer d'une loi habilitante du ministère, qui fournit le cadre juridique pour tout organisme de service spécial qui en fait partie...

La sénatrice Marshall : Vous ne disposez pas de la loi ministérielle, mais vous dites que le Conseil du Trésor a publié un document pour le créer en tant qu'organisme de service. Pouvez-vous l'envoyer à la greffière? J'aimerais y jeter un coup d'œil.

J'ai une autre question : en ce qui concerne les 11,5 milliards de dollars qui seront versés à Maisons Canada, qui serait, je suppose, l'organisme de service, ou « toute autre entité désignée [...] », y a-t-il une autre entité désignée pour recevoir ces 11,5 milliards de dollars?

Mme Boldt : Pour « toute autre entité désignée [...] », l'idée est que si l'on décide d'adopter une loi qui créerait Maisons Canada en tant qu'entité, celle-ci aurait alors la possibilité de puiser également dans ce financement. Aucune décision n'a encore été prise quant à la forme finale que prendra le programme Maisons Canada.

Je tiens à être claire au sujet du cadre juridique actuel. Le ministère du Logement, des Infrastructures et des Collectivités dispose d'un cadre juridique. Nous avons une loi ministérielle. C'est donc la loi qui régit actuellement Maisons Canada.

La sénatrice Marshall : Mais ce n'est pas la structure de gouvernance de Maisons Canada. Vous dites qu'il n'y a aucune autre entité désignée à ce stade-ci.

Mme Boldt : Non. L'objet de la mesure législative est que Maisons Canada, en tant qu'organisme de service spécial...

La sénatrice Marshall : Selon vous, quand verrons-nous la loi habilitante pour Maisons Canada? C'est ma dernière question.

Ms. Boldt: In Budget 2025, the government has indicated they intend to introduce it. At this point, I don't have a specific date, but will be eagerly —

Senator Marshall: Mr. Young said it took 18 to 24 months for regulation, so I am wondering how long it will take for a bill. Thank you very much.

Senator MacAdam: Some of what I was going to ask was just asked by Senator Marshall. However, I wanted to get some clarification around the organizational and governance structures regarding Build Canada Homes and its relationship with Canada Lands Company Limited. As you said, Build Canada Homes is a special operating agency now. The intention is at some point in the future it will become a stand-alone Crown corporation and there would be enabling legislation at that time. That's just sort of what I'm understanding so far. The Prime Minister announced in September 2025 that Canada Lands Company would be transferred under Build Canada Homes to streamline construction on public lands. I want to get some clarification on that. Will Canada Lands Company Limited become a subsidiary of Build Canada Homes at some point? Is that the expectation in the future? How does that all work?

Ms. Boldt: I would say that the decision to be made on the final form is the PM's prerogative and there is not yet a decision on what that final form will be, which I think definitely speaks to several of the questions you have raised.

I would say that in this interim period when the Prime Minister did announce that the Canada Lands Company would fall within the Build Canada Homes portfolio — right now there is a partnership that is taking place. In particular, those six sites where the direct-build projects will take place are Build Canada Homes sites. CLC is providing the development expertise and, again, making their land holdings available so that Build Canada Homes can bring federal land into the conversation. Right now, it is operating in a partnership form.

Senator MacAdam: With regard to the governance structure, it is a special operating agency so the governance is within the department at this point. And should it become a Crown corporation, it would have its own board, et cetera.

Ms. Boldt: Exactly.

Senator MacAdam: As Senator Gignac mentioned, it seems that more incentives for housing are going through Crowns. This is something I have noted — Crown corporations or other agencies — which really impacts the timing of the financial impact on the annual deficit. Similar to what was already

Mme Boldt : Dans le budget de 2025, le gouvernement a indiqué son intention de la présenter. À l'heure actuelle, je n'ai pas de date précise, mais j'attendrai avec impatience...

La sénatrice Marshall : M. Young a dit qu'il fallait compter entre 18 et 24 mois pour la réglementation, je me demande donc combien de temps cela prendra pour un projet de loi. Merci beaucoup.

La sénatrice MacAdam : La sénatrice Marshall vient de poser certaines des questions que j'allais poser. Cependant, je voulais obtenir des précisions sur les structures organisationnelles et de gouvernance concernant Maisons Canada et sa relation avec la Société immobilière du Canada limitée. Comme vous l'avez dit, Maisons Canada est actuellement un organisme de service spécial. L'intention est qu'à un moment donné, il devienne une société d'État autonome et qu'une loi habilitante soit adoptée à ce moment-là. C'est en tout cas ce que j'ai compris jusqu'à présent. Le premier ministre a annoncé en septembre 2025 que la Société immobilière du Canada serait transférée à Maisons Canada pour simplifier la construction sur les terres publiques. J'aimerais obtenir des précisions à ce sujet. La Société immobilière du Canada limitée deviendra-t-elle à un moment donné une filiale de Maisons Canada? Est-ce ce qui est prévu pour l'avenir? Comment cela fonctionnera-t-il?

Mme Boldt : Je dirais que la décision finale revient au premier ministre et qu'aucune décision n'a encore été prise à ce sujet, ce qui, je pense, répond à plusieurs des questions que vous avez soulevées.

Je dirais que pendant la période transitoire où le premier ministre a annoncé que la Société immobilière du Canada relèverait du portefeuille de Maisons Canada... Un partenariat est en cours. Plus précisément, les six sites où les projets de construction directe seront réalisés sont des sites de Maisons Canada. La Société immobilière du Canada apporte son expertise en matière de développement et, encore une fois, met à disposition ses terrains afin que Maisons Canada puisse inclure les terres fédérales dans la discussion. À l'heure actuelle, cela fonctionne sous forme d'un partenariat.

La sénatrice MacAdam : En ce qui concerne la structure de gouvernance, il s'agit d'un organisme de service spécial, de sorte que la gouvernance relève actuellement du ministère. Si elle devenait une société d'État, elle aurait son propre conseil d'administration, notamment.

Mme Boldt : Exactement.

La sénatrice MacAdam : Comme l'a mentionné le sénateur Gignac, il semble que davantage de mesures incitatives en matière de logement passent par les sociétés d'État. C'est quelque chose que j'ai remarqué — les sociétés d'État ou d'autres organismes — qui a vraiment une incidence sur le

mentioned, it is more through Crowns, less through departments. Thank you.

[*Translation*]

Senator Forest: I can see that you're building the airplane while flying it. It's quite perilous. My question is the following. Who will ultimately be responsible for the commitments made and the management? I think that a great deal of cooperation among the various federal programs, and also with the provinces and municipalities, is essential. Will Treasury Board of Canada or Build Canada Homes be in a position next year to be called upon to report on how the project has progressed?

Mr. Langelier: Good question, senator.

The answer to this question is that the government stated that it plans to introduce a bill on the entity and then on the form. The members of Parliament will have the opportunity to ask questions about how this will work.

Obviously, it's a Crown corporation, so there will be a board of directors. Ultimately, a Crown corporation reports to a minister, and the minister is accountable to Parliament. The reports are public. A Crown corporation always has governance attached to it through corporate plans that must be approved by Treasury Board of Canada.

If this is the form chosen, it would be this type of model. When it's in the department, the accountability is tied to the minister. However, the department releases reports on plans and priorities and reports on results. Lastly, since Build Canada Homes is part of the department, it must also document its results.

Senator Forest: There are already six major projects. However, I applaud your courage. You're truly building the airplane while flying it. You have taken off, and the governance model has yet to be defined.

[*English*]

Senator Cardozo: I have one quick question, though I initially had a couple: Is there any focus on housing for young people?

Ms. Boldt: Definitely, as we think about who is looking for affordable housing — thinking of students, for example — that is one that comes forward. We absolutely know that young Canadians are struggling to be able to have access to affordable housing. That is one of the drivers — that type of housing — as Build Canada Homes thinks about where its investments should go.

moment où les répercussions financières se font sentir sur le déficit annuel. Comme cela a déjà été mentionné, cela passe davantage par les sociétés d'État que par les ministères. Merci.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Je constate qu'on construit l'avion en plein vol. C'est assez périlleux. Ma question est la suivante : en fin de compte, qui sera responsable des engagements pris et de la gestion? Je pense que c'est incontournable qu'il y ait une grande collaboration entre les différents programmes fédéraux, mais aussi avec les provinces et les municipalités. Est-ce que ce sera le Conseil du Trésor du Canada ou Maisons Canada qui, l'an prochain, sera en mesure d'être invité pour rendre des comptes sur la façon dont le projet a évolué?

M. Langelier : C'est une très bonne question, monsieur le sénateur.

La réponse à cette question est que le gouvernement a indiqué qu'il prévoyait déposer un projet de loi sur l'entité et puis la forme. Les parlementaires pourront avoir la chance de poser des questions sur comment cela fonctionnera.

Évidemment, c'est une société de la Couronne, donc il y aura un conseil d'administration. Ultiment, une société de la Couronne se rapporte à un ministre et le ministre est responsable devant le Parlement. Les rapports sont publics. Quand il s'agit d'une société de la Couronne, il y a toujours une gouvernance associée à cela au niveau des plans corporatifs qui doivent être approuvés par le Conseil du Trésor du Canada.

Si c'est la forme qui est choisie, ce serait ce type de modèle. Lorsque c'est dans le ministère, la reddition de comptes est associée au ministre, mais le ministère publie des rapports sur les plans et priorités, des rapports sur les résultats. Enfin, Maisons Canada faisant partie du ministère, il y a aussi l'obligation de documenter ses résultats.

Le sénateur Forest : Il y a déjà six projets de contenu majeur, mais je souligne votre courage, parce qu'on construit vraiment l'avion en plein vol, on est décollé puis le modèle de gouvernance demeure à définir éventuellement.

[*Traduction*]

Le sénateur Cardozo : J'ai une petite question, même si j'en avais initialement plusieurs : accorde-t-on une attention particulière au logement des jeunes?

Mme Boldt : Tout à fait, lorsqu'on pense aux personnes qui recherchent un logement abordable, par exemple les étudiants, c'est une question qui se pose. Nous savons pertinemment que les jeunes Canadiens ont du mal à avoir accès à un logement abordable. C'est l'un des facteurs déterminants, ce type de logement, pour Maisons Canada en ce qui a trait à ses investissements.

I would also say, when we think about youth, in stimulating a more productive homebuilding industry, there are opportunities in the construction industry when we talk about apprenticeships and whatnot. There is close collaboration taking place with, for example, colleagues at ESDC, who are thinking about the skills agenda and how we can ensure that those are coming together and that we are supporting young Canadians.

Senator Cardozo: I would encourage you on both those, both the housing for students and the employment. There is a huge opportunity and obligation here. Thank you.

[Translation]

The Chair: This brings our meeting with our witnesses to a close. Thank you.

Could you send us your commitments? We'll suspend for the holiday season on Thursday or Friday. One commitment seems more complicated than the others, as it concerns legislation that already allows for sandboxes, and some commitments involve technical matters. Given this, we could perhaps set a deadline of Thursday, January 15, 2026. So, we'll give you the holiday season to follow up on your commitments and set the deadline for Thursday, January 15, 2026. We'll look at this. In any case, we'll continue our review of the budget when we return from the holidays. We may have the opportunity to see you again for the next stage.

Thank you and happy holidays. Take time to rest. Much work lies ahead for you in 2026.

Senator Marshall has a motion to follow up on a request.

[English]

— you could move the motion.

Senator Marshall: I really can't take credit for it, because it stems from a question that Senator Hébert asked during one of our meetings on the public service insurance plans when we were looking at the Supplementary Estimates (B). She was wondering if we had looked at the cost trajectory. The Parliamentary Budget Officer said he would get back to us. He said he could do some work on it if it were a motion of the Standing Senate Committee on National Finance.

J'ajouterais, à propos des jeunes, que pour favoriser un secteur de la construction résidentielle plus productif, il existe des débouchés dans ce secteur sur le plan de l'apprentissage, entre autres. Il y a une étroite collaboration avec, par exemple, nos collègues d'Emploi et Développement social Canada, qui réfléchissent au programme de compétences et à la façon dont nous pouvons faire en sorte d'unir nos efforts et de soutenir les jeunes Canadiens.

Le sénateur Cardozo : Je vous encourage à agir dans ces deux domaines, tant en matière de logement pour les étudiants que d'emploi. C'est une excellente occasion et une obligation. Merci.

[Français]

Le président : Cela termine notre réunion avec nos témoins. Merci beaucoup.

Pourriez-vous nous transmettre vos engagements? On suspendra nos travaux pour la période des Fêtes jeudi ou vendredi. Étant donné qu'il y a un engagement qui semble plus compliqué que les autres sur la question des lois qui autorisent déjà les bacs à sable et que quelques-uns sont techniques, on pourrait peut-être prévoir un délai allant jusqu'au jeudi 15 janvier 2026. Donc, on vous laissera la période des Fêtes pour remettre les engagements en fixant la date de remise au jeudi 15 janvier 2026. On regardera cela. De toute façon, on poursuivra notre étude du budget au retour des Fêtes. Nous aurons peut-être la chance de vous revoir pour la suite.

Merci beaucoup et joyeuses Fêtes. Prenez le temps de vous reposer. Il y a beaucoup de travail en perspective pour vous en 2026.

La sénatrice Marshall a une motion à proposer pour un suivi au sujet d'une demande.

[Traduction]

... vous pourriez proposer la motion.

La sénatrice Marshall : Je ne peux vraiment pas m'en attribuer le mérite, car elle découle d'une question posée par la sénatrice Hébert lors d'une de nos réunions sur les régimes d'assurance de la fonction publique, alors que nous examinons le Budget supplémentaire des dépenses (B). Elle se demandait si nous avons examiné la trajectoire des coûts. Le directeur parlementaire du budget a répondu qu'il nous reviendrait là-dessus. Il a ajouté qu'il pourrait se pencher sur la question s'il s'agissait d'une motion du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

So I move:

That the Standing Senate Committee on National Finance request the Parliamentary Budget Officer to examine the cost trajectory of the public service insurance plan and programs, and compare those costs with other jurisdictions.

I would like the support of my colleagues on that.

[*Translation*]

The Chair: Does everyone agree?

Hon. Senators: Yes.

The Chair: It's unanimously passed.

In theory, we'll resume the meeting at 3 p.m. if the Senate adopts the motion. We'll be in the room next door, which is W120. Thank you.

(The committee adjourned.)

Je propose donc :

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales demande au directeur parlementaire du budget d'examiner la trajectoire des coûts des régimes et des programmes d'assurance de la fonction publique et de comparer ces coûts à ceux d'autres pays.

J'aimerais obtenir l'appui de mes collègues à cet égard.

[*Français*]

Le président : Tout le monde est d'accord?

Des voix : Oui.

Le président : C'est adopté à l'unanimité.

En principe, on reprendra la réunion à 15 heures si le Sénat adopte la motion. Nous serons dans la salle voisine, qui est le W120. Merci.

(La séance est levée.)
